

2.

LES MISSIONS SOCIALES

2.1

L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire est l'idée de départ de Coluche, c'est l'activité la plus connue des Restos : donner à chacun un coup de pouce pour passer l'hiver.

Restos Bébés

62 RESTOS BÉBÉS DANS 45 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Ateliers cuisine

71 ATELIERS CUISINE DANS 43 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

03	Allier	● ●	43	Haute-Loire	● -
04	Alpes-Hte-Provence	● -	45	Loiret	● -
09	Ariège	● -	47	Lot-et-Garonne	- ●
10	Aube	● -	48	Lozère	- ●
12	Aveyron	● ●	50	Manche	- ●
13	Bouches-du-Rhône	● -	51	Marne	- ●
14	Calvados	● -	54	Meurthe-et-Moselle	- ●
16	Charente	● ●	55	Meuse	- ●
17	Charente-Maritime	● -	56	Morbihan	● -
22	Côtes d'Armor	● ●	57AB	Mozelle	- ●
25	Doubs	- ●	58	Nièvre	- ●
27	Eure	● ●	59A	Nord/Lille	● ●
28	Eure-et-Loir	● -	59B	Nord/Valenciennes	● ●
29	Finistère	● -	59C	Nord/Dunkerque	● -
30	Gard	● ●	60	Oise	● -
33	Gironde	● ●	61	Orne	● -
34	Hérault	● -	62A	Pas-de-Calais/Lens	- ●
36	Indre	● ●	62B	Pas-de-Calais/Arras	● ●
37	Indre-et-Loire	- ●	62C	Pas de Calais	- ●
38	Isère	● ●	64	Pyrénées Atlantiques	- ●
40	Landes	- ●	65	Hautes-Pyrénées	● ●

En matière d'aide alimentaire, priorité est donc donnée aux plus démunis pendant la période de l'année la plus critique : de début décembre à fin mars.

Mais un très **grand nombre de centres d'activités restent ouverts toute l'année** pour assurer une continuité de l'aide alimentaire et surtout, pour suivre les familles dans leurs démarches de réinsertion : c'est l'intercampagne.

En 2010/2011, l'intercampagne a concerné 1 274 centres de distribution dans toute la France (**soit 62 % des centres ouverts** durant la campagne d'hiver).

Aux Restos, plusieurs types d'aide alimentaire coexistent :

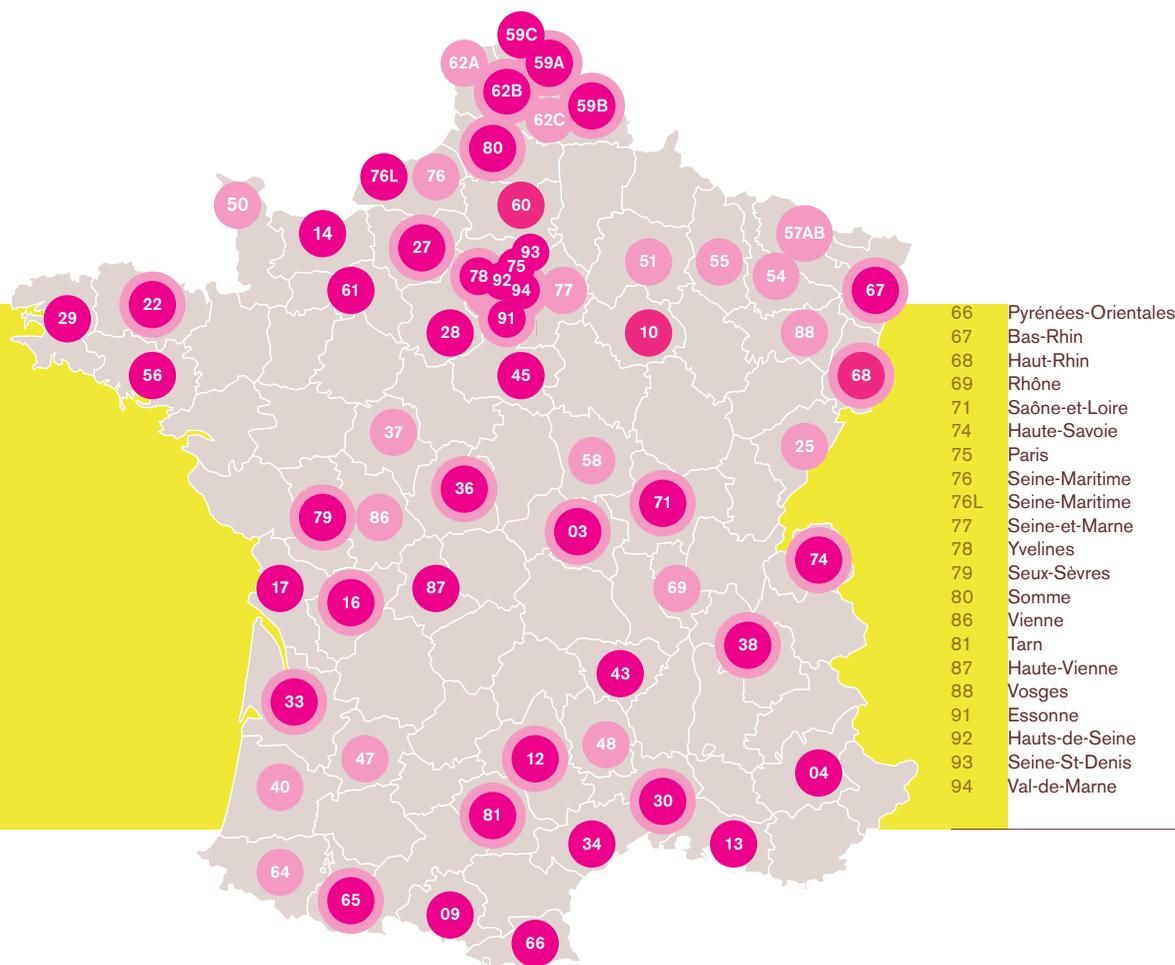
1. **La distribution de paniers-repas équilibrés**, à cuisiner chez soi.
2. **Les repas chauds**, distribués dans la rue ou dans les Centres, pour ceux qui n'ont pas de toit.
3. **Une aide spécifique pour les bébés.**

2.1.1 DISTRIBUTION DE PANIERS-REPAS ÉQUILIBRÉS

PROVENANCE DES DENRÉES

Toutes ces denrées proviennent de trois sources :

1. **Achats en gros auprès de fournisseurs.** La grande majorité des denrées est fournie et livrée aux départements par le service national des Approvisionnements. Là, elles sont acheminées vers les différents centres d'activités de chaque Association Départementale. Ces achats s'effectuent chaque année après appel d'offres, en tenant compte des prix proposés, de la qualité des produits et de la fiabilité des fournisseurs. **En 2010/2011, cela représente 71 % du budget alimentaire de l'association.**
2. **Dons en nature de l'Union Européenne.** Suite à l'intervention de Coluche devant le Parlement européen en février 1986, le Conseil Européen a ouvert en 1987 les frigos de surplus de la communauté européenne : le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) est



institué. En France, quatre grandes associations bénéficient de ce programme : la Croix-Rouge, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur. **En 2010-2011, cela représente 23% du budget alimentaire de l'association.**

3. **Dons en nature de la France** : produits issus du Plan National d'Aide Alimentaire (PNAA) mis en place depuis 2005, qui permet aux associations de bénéficier d'une aide en produits protidiques et fruits et légumes (produits absents du PEAD).

En 2010-2011, cela représente 6 % du budget alimentaire de l'association.

La collecte nationale et les opérations de récupération de denrées auprès d'entreprises agro-alimentaires ou de grandes surfaces permettent de récolter des **stocks complémentaires**.

LA COLLECTE NATIONALE

Afin d'assurer l'approvisionnement des **distributions alimentaires durant l'été** (intercampagne), les Restos organisent depuis 2005, au mois de mars, **une grande collecte nationale** dans les supermarchés.

Les 4 et 5 mars 2011, ce sont plus de 46 000 bénévoles qui se sont réunis pour assurer cette 6^e collecte nationale des Restos dans plus de 4 400 magasins.

Une mobilisation exceptionnelle (suivie également par des milliers de salariés volontaires des entreprises partenaires des Restos) qui a **permis d'augmenter de 3,5 % les tonnages collectés** (5 280 tonnes) par rapport à l'an dernier. Au total, c'est l'équivalent de **5,3 millions de repas supplémentaires** que l'association a pu servir durant l'intercampagne.

Depuis 2005, le nombre de magasins participants, de bénévoles mobilisés et de tonnages collectés ont tous été **multipliés par trois**.

L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL

Dans les centres d'activités, les Restos du Cœur offrent depuis toujours le **libre choix des denrées** que les personnes accueillies peuvent emporter. Mais il est essentiel d'apprendre ou de réapprendre à ces personnes, qui ont souvent une alimentation déséquilibrée, à mieux se nourrir. Dans ce cadre, les bénévoles effectuent un gros travail de **sensibilisation à l'équilibre alimentaire** à travers différentes actions :

→ **La proportion potentielle de fruits et légumes** dans les repas distribués a été portée à 50%.

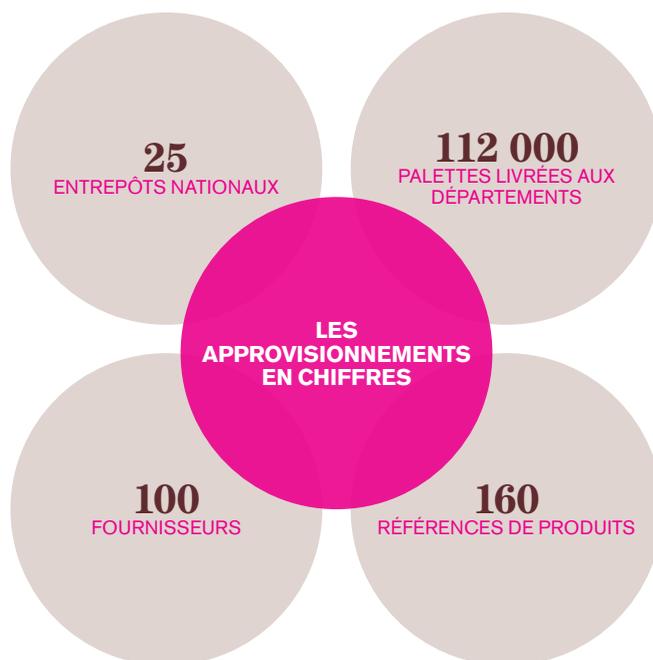
→ **La formation des bénévoles**, en partenariat avec une grande entreprise, est développée à travers deux modules :

1. "**Les clés de l'équilibre**" apportent aux bénévoles des notions de nutrition et d'équilibre alimentaire, notions qu'ils transmettent ensuite aux personnes accueillies.
2. "**Les ateliers de l'équilibre**" forment les bénévoles à la création et l'animation d'ateliers cuisine.

→ **Le développement d'ateliers cuisine** qui sont un véritable outil de réinsertion. En effet, au-delà des notions d'équilibre alimentaire qui y sont dispensées, ils permettent aux personnes accueillies d'être actives dans leur alimentation, de sortir de leur isolement, de reprendre confiance en elles dans un cadre convivial.

→ Mise à disposition, auprès des personnes accueillies, d'un **livre de recettes simples, conçues par le chef Thierry Marx** avec les produits distribués aux Restos. Ce livre permet aux personnes accueillies de mettre en pratique ce qu'elles ont appris dans les ateliers cuisine et surtout leur permet de retrouver le plaisir de cuisiner.

“
**LES RESTOS ONT
 PORTÉ À 50 %
 LA PROPORTION
 DE FRUITS ET LÉGUMES
 DANS LES DENRÉES
 DISTRIBUÉES.**
 ”



2.1.2 DISTRIBUTION DE REPAS CHAUDS

Toute l'année, les repas chauds sont préparés et servis par les Restos dans la plupart des grandes villes. **Aucun justificatif n'est demandé**, ni carte ni inscription. Chaque Association Départementale gère de façon autonome, selon ses moyens et son histoire, cette forme d'aide. Généralement les repas sont servis à table, le midi, dans des centres Restos. Un concept de restauration mobile dans des véhicules aménagés à cet effet est également en développement depuis plusieurs années: les Camions et Bus du Cœur distribuent chaque soir des repas aux gens de la rue.

2.1.3 LES RESTOS BÉBÉS DU CŒUR

Parce que les jeunes enfants ont des besoins bien spécifiques, l'association a créé dans les années 90 une structure spécifiquement adaptée : les Restos Bébé du Cœur. **Les Restos Bébé en activité sur toute la France (62) répondent aux difficultés des jeunes parents et futurs parents.** Ce sont des lieux d'accueil, de partage et d'échanges où les parents et futurs parents trouvent une **aide matérielle** (nourriture adaptée, vêtements, couches, matériel de puériculture, produits d'hygiène et jeux pour enfants en bas-âge...), **des conseils en pédiatrie**, nutrition infantile



et des activités leur permettant d'échanger et partager en fonction de leurs centres d'intérêts. **Des professionnels bénévoles** apportent également leur compétence et leur expérience dans leur domaine : puéricultrices, sages-femmes, infirmières, pédiatres, assistantes sociales, etc. Les formations Nutrition Infantile, assurées par une entreprise partenaire, ont été poursuivies durant la campagne 2010-2011. La quasi-totalité des animateurs Restos Bébés du Cœur ont donc pu suivre cette formation.

Outre ces Restos Bébés, des centaines de Points Bébés situés directement dans les centres de distribution, offrent de la nourriture pour 1^{er} et 2^e âge (lait, petits pots, etc.), des couches et des vêtements adaptés.

Cette année, les Restos ont aidé plus de 30 000 tout-petits de 7 jours à 12 mois.

Ce guide a été validé par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) récemment intégrée dans l'ANSES). Il est en cours de déploiement dans les centres d'activités des Restos via des formations des animateurs de ces centres, qui formeront à leur tour les bénévoles concernés. L'objectif est que dans les années à venir, tous les bénévoles intervenant dans l'aide alimentaire aient suivi une formation à l'utilisation de ce guide. Des affichettes reprenant les grands thèmes du GBPH sont en cours de réalisation par le groupe de travail.

2.1.4 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Conscients de la nécessité d'apporter un haut niveau de sécurité alimentaire aux personnes qu'ils accueillent, les Restos du Cœur consacrent des moyens importants à cet aspect de l'aide alimentaire, notamment au travers de divers outils ou actions :

→ **Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH)** pour la distribution de produits alimentaires par les organismes caritatifs. Ce guide a été élaboré, sous l'égide de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), par un groupe de travail représentatif du secteur de l'aide alimentaire et composé de représentants de la Croix Rouge, de la Fédération Française des Banques Alimentaires, des Restaurants du Cœur et du Secours Populaire Français. Ce guide s'appuie sur des pratiques d'hygiène alimentaire mises en place depuis de nombreuses années, et formalise un savoir-faire reconnu.

→ **Missions d'appui hygiène et sécurité alimentaire** : depuis deux campagnes, les Restos du Cœur font intervenir un prestataire extérieur indépendant, le laboratoire Agro-Analyses, dont les spécialistes réalisent des **missions d'appui hygiène et sécurité alimentaire** dans les centres d'activités des Restos. Chaque mission fait l'objet d'un rapport d'évaluation basé sur une grille de notation préalable, d'un débriefing, et de préconisations d'amélioration des pratiques existantes si nécessaire. Le laboratoire Agro-Analyses visite environ 400 centres par campagne, l'objectif étant à terme de visiter tous les centres. Le laboratoire met également à disposition des bénévoles une hotline "hygiène et sécurité alimentaire".

→ **Fourniture d'articles professionnels** permettant aux bénévoles de réaliser leur action, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (savons bactéricides, tabliers, gants, charlottes, ...).

2.2

L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Quand on a été longtemps sans activité professionnelle, il est souvent difficile de redémarrer : croire en soi, s'intégrer dans une équipe, réapprendre un rythme de travail...

● Ateliers et Chantiers d'insertion
**96 ATELIERS ET
 CHANTIERS D'INSERTION
 (DONT 44 JARDINS)
 DANS 32 ASSOCIATIONS
 DÉPARTEMENTALES**

● Jardins ACI et jardins de proximité
**68 JARDINS
 DE PROXIMITÉ DANS
 44 ASSOCIATIONS
 DÉPARTEMENTALES**

01	Ain	●	-	39	Jura	-	●
02i	Aisne	●	●	40	Landes	●	-
03	Allier	●	-	41	Loir-et-Cher	●	-
06	Alpes-Maritimes	-	●	43	Haute-Loire	●	-
10	Aube	-	●	44	Loire-Atlantique	●	●
13	Bouches-du-Rhône	●	-	45	Loiret	●	-
14	Calvados	●	●	46	Lot	●	●
16	Charente	●	●	47	Lot-et-Garonne	●	●
17	Charente-Maritime	-	●	49	Maine-et-Loire	●	●
19	Corrèze	●	●	50	Manche	-	●
21	Côte d'Or	●	●	51	Marne	●	-
22i	Côtes d'Armor	●	-	53	Mayenne	●	-
24	Dordogne	-	●	56	Morbihan	-	●
26i	Drôme	●	-	57	Moselle	●	-
26	Drôme	-	●	58	Nièvre	●	-
28	Eure-et-Loir	●	●	59A	Nord/Lille	●	●
31	Haute-Garonne	●	-	59C	Nord/Dunkerque	●	●
33	Gironde	●	●	60	Oise	-	●
34	Hérault	●	-	61	Orne	●	-
35	Ille-et-Vilaine	●	●	62A	Pas-de-Calais/Lens	-	●
36	Indre	-	●	62B	Pas-de-Calais/Arras	●	●
37	Indre-et-Loire	●	-	62C	Pas-de-Calais	-	●

2.2.1 LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

Les Restos ont depuis longtemps développé des **chantiers d'insertion** pour favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des personnes accueillies par l'association : entrepôts départementaux, Jardins des Restos, Ateliers de rénovation d'appartement, de meubles, d'ordinateurs, d'électroménager, cuisine, etc.

Employées et accompagnées en contrats aidés (contrats d'insertion financés en majorité par l'État et les Départements), ces personnes sont encadrées par une équipe de professionnels et de bénévoles.

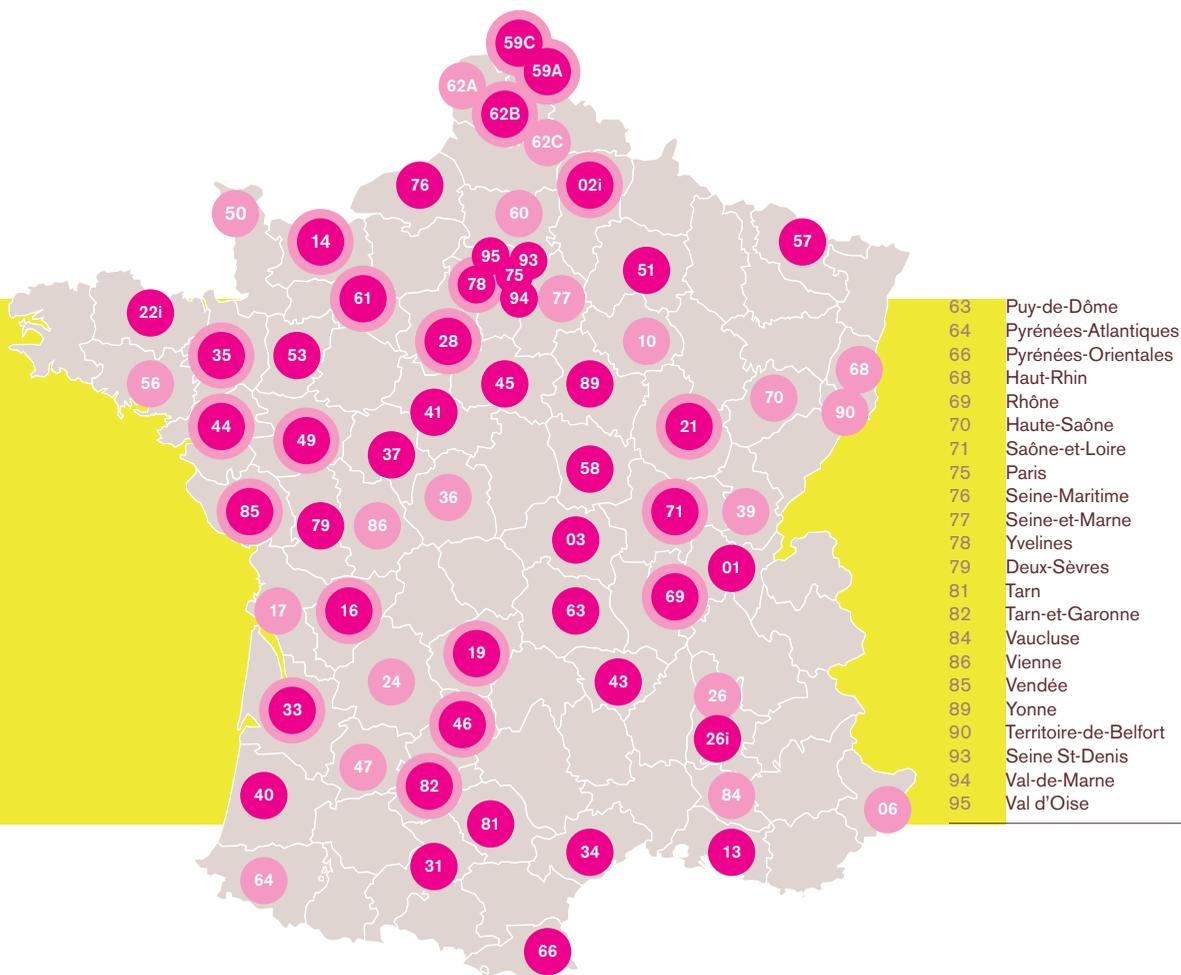
Ces Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) permettent d'épauler pendant plusieurs mois les personnes qui cherchent à s'en sortir.

L'objectif premier de ces structures est avant tout l'insertion, et non la production. Le travail est ici un outil d'accompagnement, un support d'insertion, pas une finalité. Il s'agit de recréer des liens sociaux, de rompre la solitude, de réapprendre des horaires et des engagements, d'élaborer un projet professionnel, de se préparer à l'entrée en formation qualifiante ou au retour à l'emploi.

Les bénévoles, les encadrants et les salariés en contrats aidés définissent ensemble un projet professionnel.

La valeur ajoutée des Restos est sa diversité d'action et d'acteurs qui en fait un véritable opérateur de l'Économie Sociale et Solidaire. Ce point est également relevé par la Cour des Comptes (octobre 2003) : *«La conception originale de l'insertion développée par les Restos du Cœur permet d'occuper un "créneau" spécifique et de prendre en charge une population très fragilisée qui échappe aux structures publiques ou privées».*

Une réponse spécifique est également apportée par **«Les Petites Ruches»** du Cœur à Agen, Blois et à Dreux. Ces structures proposent des services auprès de particuliers et d'entreprises sur des missions rémunérées (jardinage, ménage, tapisserie, peinture, etc.) et assurées par des personnes en difficultés.



En moyenne, un tiers des salariés en insertion trouve un CDD ou un CDI à la sortie de l'ACI, un tiers poursuit une formation complémentaire ou signe un contrat aidé dans une autre structure, un tiers n'a pas de débouché concret en emploi mais bénéficie de leviers sociaux lui permettant de réaliser un projet personnel.

En 2011, 432 tonnes de légumes, tonnes de fruits et plus de 10 000 plants ont été produits par les jardins du cœur soit une valeur marchande de l'ordre de 825 000 euros.

2.2.2 UNE SPÉCIFICITÉ : LES JARDINS DES RESTOS DU CŒUR

Les premiers Jardins des Restos du Cœur ont été créés dans la région nantaise en 1991. Actuellement, plus de 112 jardins sont en activité sur toute la France. 44 d'entre eux bénéficient du statut officiel d'Ateliers et Chantiers d'Insertion, 68 sont des jardins collectifs de proximité, donnés ou loués par des collectivités ou des particuliers.

Les fruits et légumes cultivés dans ces jardins approvisionnent les centres de distribution alimentaire des Restos.

2.2.3 QUOI DE NEUF EN 2010/2011 ?

Les 96 ACI des Restos (dont 44 Jardins) ont embauché 1 458 salariés en contrats aidés.

Deux nouveaux chantiers d'insertion ont vu le jour : entrepôt logistique et second œuvre (Val d'Oise), et une action expérimentale "chantier jeunes" d'entrepôt logistique (Pyrénées orientales). Des nouveaux chantiers sont en projet pour la prochaine campagne : entrepôt logistique (Bas Rhin et Indre et Loire) et un jardin (Hautes-Pyrénées).

Depuis janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'Emploi permet de maintenir et de développer l'emploi de 1 500 contrats aidés dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).

2.2.4 L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

Depuis décembre 2008, de nouveaux objectifs ont été fixés par l'État. Notamment la mise en place d'**objectifs de résultats** demandant aux différentes structures d'atteindre 60% de sorties positives des chantiers d'insertion dont 25% en emploi durable.

La **difficulté majeure** de cette réforme est que l'offre d'insertion est très disparate selon les territoires et selon les spécificités des ateliers : le secteur d'activité, le bassin d'emploi et la localisation géographique, les relations avec les institutions, la taille, l'ancienneté du chantier, etc. Tous les ACI Restos ne sont pas soumis aux mêmes contraintes et obligations. **L'Association Nationale a donc mis en place un soutien accru auprès des Associations Départementales** pour les aider à atteindre ces objectifs en 3 ans. Avec, notamment, l'accompagnement des structures dans le cadre du dialogue de gestion auprès des financeurs (DIRECTE, Pole Emploi et Conseil Général) et le développement de différents **partenariats avec des grandes entreprises** pour permettre aux salariés l'acquisition d'expériences professionnelles dans des entreprises classiques.

Au 1^{er} janvier 2010, un nouveau Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) a été mis en place pour le secteur non-marchand des Ateliers et Chantiers d'Insertion. Ce nouveau contrat aidé s'inscrit dans l'harmonisation du régime juridique des contrats de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). **La difficulté de sa mise en place se situe au niveau régional, car les Préfets ont dû fixer les taux de prise en charge, la durée hebdomadaire et le volume de contrats.** Selon les régions, les ACI ont donc été soumis à des contraintes différentes. 2010 est marqué aussi par une baisse du volume de contrats aidés sur tout le territoire. Cette baisse a été subie par nos chantiers. **En octobre 2010, le nombre de contrats aidés a été gelé sur le second semestre impliquant plus de 100 personnes en insertion dans 15 départements. Les Restos sont intervenus auprès du ministère.**

Les ACI Restos jouent ce rôle de passerelle entre les personnes exclues du marché du travail "ordinaire" et les acteurs économiques.

Aujourd'hui, les ACI ont une vocation à s'inscrire dans le développement durable par des pratiques de production de cultures le plus souvent biologiques et par des actions de rénovation donnant une deuxième vie aux produits : ordinateurs, meubles, électroménager...

2.2.5 GRANDES ENTREPRISES : UNE MEILLEURE GARANTIE DU PARCOURS D'INSERTION

Cette année a été marquée par une volonté d'amplifier la synergie entre les entreprises partenaires et les actions d'insertion des Restos, notamment au travers des Chantiers et des activités de Soutien à la Recherche d'Emploi (SRE) en centres d'activités. Cette collaboration a permis de mieux répondre aux obligations de sorties dynamiques en fin de chantier.

Ces partenariats sont aussi l'occasion de bénéficier de mécénat de compétences et de créer des débouchés pour les salariés en contrats aidés et les personnes accompagnées en centre d'activités.

QUELQUES EXEMPLES :

Périodes d'immersion au sein de l'entreprise STEF-TFE dont plusieurs ont abouti en intérim. Les premières expériences ont eu lieu entre les ACI entrepôt de Vitry, Wattlelos, Marseille, Nantes et les différents sites de proximité logistique de l'entreprise ainsi que du mécénat de compétences en lien avec les chantiers.

L'offre de CARREFOUR : la démarche conduit à désigner un référent au sein du Réseau Emploi, en relation avec celui de Carrefour. Il centralise les offres reçues (contrats de professionnalisation, CDD, CDI) sur le territoire national. Ces offres sont ensuite transmises au siège des Associations Départementales concernées. Les postes correspondent à des hôtes et hôtesse de caisse, des E.L.S. (Employés de Libre-Service). Les horaires sont décalés (3 h du matin) pour ce dernier poste. Des sessions de recrutement dédiées aux Restos sont organisées avec la RH Carrefour qui reçoit les C.V. La première session s'est déroulée courant juin, elle concernait l'Île de France. Les Restos ont présenté 23 personnes, 13 ont été retenues.



**LES FRUITS ET LÉGUMES
CULTIVÉS DANS LES JARDINS
DES RESTOS DU CŒUR
APPROVISIONNENT LES CENTRES
DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
DE L'ASSOCIATION.**







**96 ATELIERS ET CHANTIERS
D'INSERTION ONT PERMIS L'EMBAUCHE
DE 1 458 SALARIÉS EN CONTRATS
AIDÉS (JARDINS, RÉNOVATION
D'APPARTEMENTS, ENTREPÔTS
LOGISTIQUE, ETC.)**

2.3

LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE

Disposer d'un toit est une étape élémentaire de l'insertion sociale. L'insertion par le logement prend des formes diverses, qui vont de l'hébergement d'urgence à l'accompagnement vers une location stable.

● Hébergement d'urgence (CHU, centres de stabilisation, lieu de vie, lits d'urgence)

**9 CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE,
1 CENTRE DE STABILISATION ET 1 LIEU DE VIE
DANS 10 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES.**

● Logement temporaire d'insertion (CHRS, ALT, résidences sociales)

**239 LOGEMENTS TEMPORAIRES
DANS 16 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES**

● Logement stable (sous-locations, baux glissants)

**390 APPARTEMENTS EN SOUS-LOCATION
DANS 29 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES**

02i	Aisne	●	●	—
03	Allier	—	—	●
04	Alpes-de-Haute-Provence	—	—	●
06	Alpes-Maritimes	—	—	●
07	Ardèche	●	—	—
13i	Bouches-du-Rhône	●	●	●
16	Charente	—	—	—
21	Côte-d'Or	—	●	●
24	Dordogne	●	—	—
26i	Drôme	●	●	●
29	Finistère	—	—	—
30	Gard	—	—	●
31	Haute-Garonne	●	—	—
33	Gironde	—	●	●
34	Hérault	—	—	●
35	Ille-et-Vilaine	—	—	●
40	Landes	—	—	●
41	Loir-et-Cher	—	—	●
44	Loire-Atlantique	●	●	●
49	Maine-et-Loire	—	—	●

2.3.1 LES CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Ils accueillent pour quelques nuits les personnes en grande détresse. Un lit, un coin d'intimité, de quoi se laver, une écoute, le maintien du lien social... Ces lieux d'accueil temporaire doivent donner l'opportunité d'un accompagnement personnalisé.

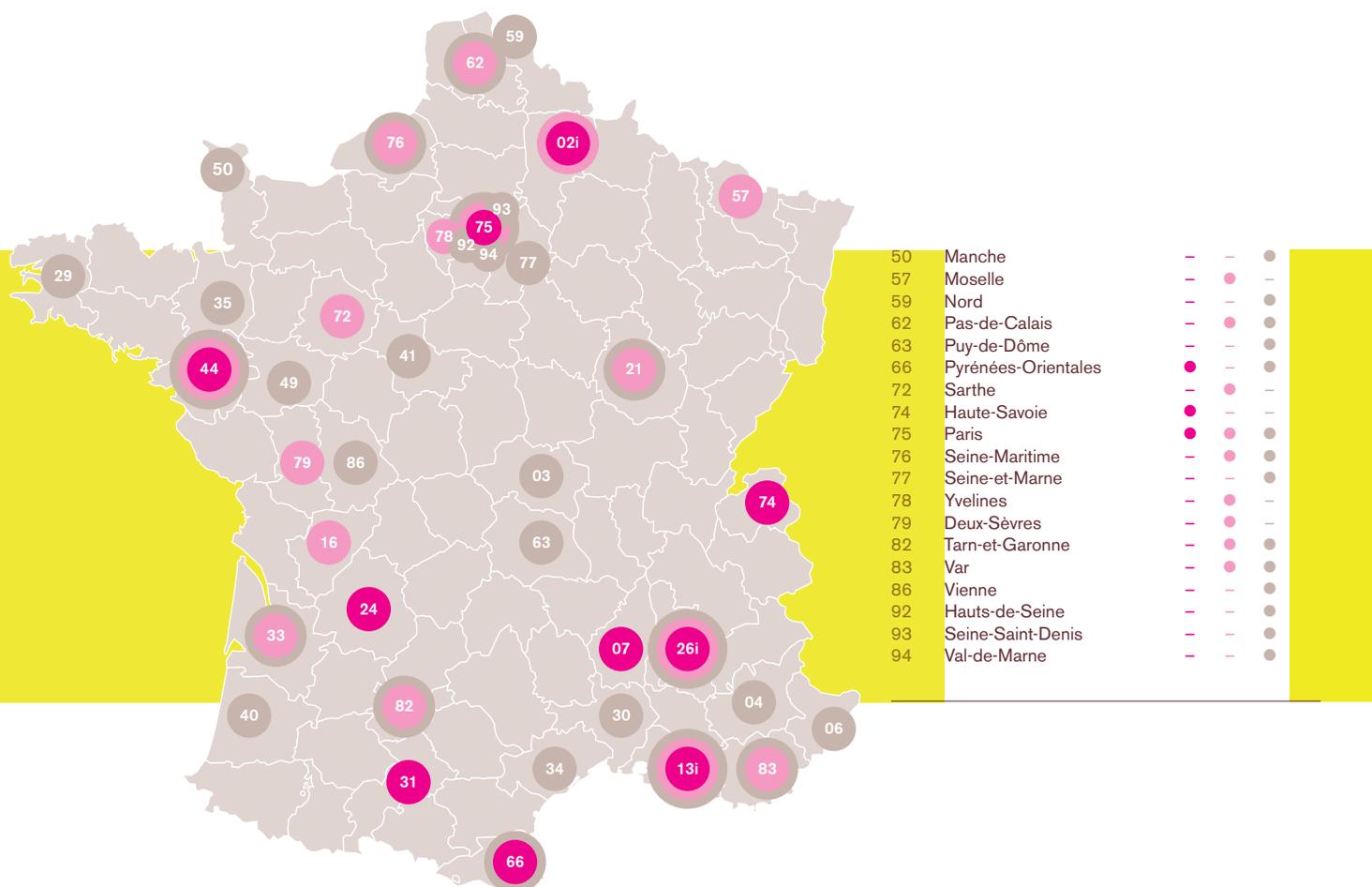
Les Restos du Cœur développent un hébergement pour tous, gratuit et non sélectif, avec des locaux adaptés à la mixité des publics : personnes âgées, adultes, jeunes adultes, travailleurs réguliers ou précaires, étudiants, etc. À Paris, par exemple, la Péniche du Cœur accueille chaque soir 70 hommes, hébergés pour des séjours allant de quelques jours à plusieurs mois. Une équipe accompagne tous ceux qui veulent s'engager dans un parcours de sortie de leur situation d'exclusion. 150 bénévoles se relaient 7 jours sur 7 pour passer la soirée avec les hébergés en leur offrant le climat de convivialité et d'humanité dont ils ont tant besoin.

On compte aujourd'hui 9 Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) de 7 à 70 places, 1 Centre de stabilisation de 15 lits et 1 "lieu de vie" de 19 places. **Au total, l'association dispose de 254 lits d'accueil d'urgence.**

2.3.2 LE LOGEMENT TEMPORAIRE

Les structures de logement temporaire accueillent de quelques mois à deux ou trois ans des personnes en situation difficile, socialement et économiquement. Les Restaurants du Cœur disposent de plusieurs formes de structure de logement temporaire :

1. **Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale** (CHRS) accueillent les personnes à la rue pour une durée allant d'un à plusieurs mois et leur dispensent un accompagnement social et éventuellement une aide médicale et psychologique.



2. **Les résidences sociales** sont des petits immeubles de 8 à 31 logements meublés, qui vont du studio au cinq pièces, et disposent d'équipements collectifs. Il s'agit de permettre aux occupants de prendre leur autonomie et de bénéficier d'un logement de transition. Une équipe de bénévoles et de professionnels les accompagne (éducateurs, assistantes sociales, psychologues, etc.) vers un logement pérenne.
3. **Les logements diffus conventionnés en Allocation de Logement Temporaire (ALT)** sont mis à disposition et gérés par l'association qui peut ainsi accueillir des personnes ayant perdu ou sur le point de perdre leur logement. On compte aujourd'hui 130 logements en Allocation Logement Temporaire (ALT), avec une durée moyenne de séjour de 6 mois.

4. **Des maisons-relais sont en cours de création** : une forme d'habitat durable, à caractère collectif mais avec parties privatives, pour des personnes souffrant d'isolement social et affectif mais disposant d'une réelle autonomie.

On compte aujourd'hui 7 résidences sociales de 8 à 31 logements dont un hôtel social de 10 logements. 1 Centre d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale (CHRS) de 13 lits et 130 logements en ALT. **Au total, l'association gère 239 logements temporaires.**

**LES RESTOS DU CŒUR
DÉVELOPPENT UN
HÉBERGEMENT D'URGENCE
POUR TOUS, GRATUIT,
ET NON SÉLECTIF.**



“
**EN HÉBERGEMENT
 D'URGENCE ET LOGEMENT
 TEMPORAIRE, CE SONT
 3 768 PERSONNES HÉBERGÉES
 POUR 73 260 NUITÉES
 EN 2010-2011.**
 ”

2.3.3 L'ACCÈS À UNE LOCATION STABLE

Les Associations Départementales proposent diverses formules en fonction des conditions locales. Les plus fréquentes sont :

1. **L'aide à l'attribution de logements gérés en partenariat** avec des associations ou organismes spécialisés.
2. **La sous-location de logements privés ou sociaux** dont l'association est locataire en titre et qu'elle est autorisée à sous-louer à des personnes suivies et accompagnées socialement par ses bénévoles et ses travailleurs sociaux.
3. **Les baux glissants, c'est-à-dire la mise à disposition par les Restos d'appartements loués à des bailleurs privés ou sociaux** aux personnes accueillies. Une fois que celles-ci sont en mesure d'assurer leur responsabilité de locataire, le bail glisse à leur nom.

On compte aujourd'hui 390 appartements en sous-location avec une durée moyenne de séjour de 24 à 36 mois.

FAITS MARQUANTS 2010-2011

1

Livraison et inauguration, suite à sa réhabilitation, de la résidence Hermel, à Paris : 31 logements neufs dans le XVIII^e arrdt. de Paris.

2

Inauguration de la résidence sociale de Poissy, 10 logements (4 studios, 4 deux-pièces et 2 trois-pièces).

3

Travaux de réhabilitation de la Péniche du Cœur, doublement de la coque de la péniche pour répondre à la réglementation en vigueur.

4

Montage de projet de la réhabilitation du lieu de vie "Vogue la Galère" à Aubagne, en collaboration avec le réseau Gens de la Rue : mise aux normes d'habitabilité et de sécurité et optimisation de l'espace.

2.4

L'AIDE AUX GENS DE LA RUE

Dès leur création, les Restos du Cœur ont apporté une aide inconditionnelle et gratuite aux personnes contraintes de vivre à la rue. Aujourd'hui, un nombre grandissant de jeunes, de personnes âgées, de femmes et de plus en plus souvent d'enfants se retrouvent eux aussi à la rue. Les activités de rue, dites d'urgence sociale, sont l'indispensable et parfois vital premier maillon des dispositifs d'insertion. Elles ont en ce sens un rôle d'accroche unique et essentiel.

● Maraudes

21 MARAUDES DANS 14 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

● Camions ou bus du cœur

28 CAMIONS DES RESTOS DANS 21 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

● Accueils de jour

25 ACCUEILS DE JOUR DANS 18 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

● Lieu de vie

1 LIEU DE VIE

03	Allier	-	-	●	-
06	Alpes-Maritimes	-	●	●	-
11	Aude	-	-	●	-
13	Bouches-du-Rhône	●	●	-	-
13i	Bouches-du-Rhône	-	-	-	●
14	Calvados	-	●	-	-
24	Dordogne	-	●	-	-
25	Doubs	-	●	-	-
28	Eure-et-Loir	●	-	-	-
30	Gard	-	-	●	-
31	Haute Garonne	-	●	-	-
32	Gers	-	-	●	-
33	Gironde	●	●	●	-
34	Hérault	-	●	-	-
38	Isère	-	-	●	-
40	Landes	●	-	●	-
44	Loire-Atlantique	●	●	●	-
45	Loiret	-	●	-	-
46	Lot	●	-	-	-
49	Maine-et-Loire	-	-	●	-

“

**LES ACTIVITÉS DE RUE,
DITES D'URGENCE SOCIALE
SONT LE PREMIER
MAILLON DES DISPOSITIFS
D'INSERTION.**

”

2.4.1 HISTORIQUE

L'activité la plus ancienne, "Les Camions", propose principalement des distributions alimentaires dans la rue, mais elle est avant tout un moyen d'aller au devant des personnes. Des accueils de jour et des centres d'hébergement d'urgence pour sans-abri ont ensuite été créés dans les années 90. Enfin, des maraudes se développent surtout depuis 2002, et viennent compléter ces actions.

À l'automne 2011, on compte 21 maraudes, 28 Camions, 25 accueils de jour, 9 centres d'hébergement d'urgence et 1 lieu à Vivre. Au cours des mois d'hiver, ce sont plus de 20 000 contacts par semaine pour les activités, sans tenir compte des nuitées en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

Une aide plus ponctuelle est par ailleurs mise en place les mois d'hiver afin de répondre aux urgences climatiques : il s'agit du plan Grand Froid. Au-delà de ces aides ponctuelles, les Restos luttent auprès des pouvoirs publics pour que des solutions de logement durables et dignes soient ouvertes à tous.

2.4.2 LES MARAUDES

Vingt et une maraudes sillonnent tout au long de l'année les rues des centres urbains. **Les équipes de maraudeurs vont à la rencontre de ceux qui n'ont plus la force ni l'envie de venir chercher de l'aide.** En créant du lien et en le maintenant à travers l'échange et l'écoute, elles ont un

2.4.3 LES CAMIONS ET BUS DU CŒUR

Les Camions ou Bus du Cœur sont des véhicules légers ou des autobus aménagés qui se positionnent sur des points de rencontre extérieurs fixes. L'accueil est absolument inconditionnel et aucun justificatif n'est demandé, ni carte ni inscription. Si l'aide alimentaire immédiate et gratuite reste la prestation la plus répandue, cette dernière est devenue un outil de lien, une façon d'aller à la rencontre des personnes dans la rue. Les activités d'aide à la personne se diversifient : bibliothèque, vestiaires, orientation etc.

C'est à Montbéliard que s'est créée la dernière activité. Deux jours par semaine, les équipes Restos proposent aux personnes sans-abri de la ville un peu de chaleur autour d'un repas dans la rue.

Les 28 Camions des Restos distribuent sur une quarantaine de sites différents et font près de 170 distributions par semaine. 2 200 bénévoles gèrent plus de 15 000 passages par semaine durant les mois les plus denses de l'activité, à savoir la campagne alimentaire d'hiver.

La capacité des équipes des Camions et Bus du Cœur à gérer un tel flux dans des conditions aussi difficiles relève du défi quotidien au vue des problématiques et de la diversité des publics accueillis. Pourtant, tout au long de l'année les sorties des Camions et des Bus se succèdent et permettent aux plus démunis de trouver un peu de réconfort tout en satisfaisant des besoins élémentaires.

2.4.4 LES ACCUEILS DE JOUR

Les accueils de jour sont des espaces destinés à l'accueil **des personnes particulièrement isolées**, et sont généralement situés à des emplacements stratégiques en termes d'accès (centres-villes, proximité des gares, etc.). On y propose un **ensemble de services garantissant aux personnes privées de chez-soi un accès à l'hygiène** : douches, buanderies, vestiaire, accès aux droits ou aux soins, etc. C'est aussi un lieu où se poser loin du stress de la rue et où trouver écoute et convivialité autour d'un café ou d'une partie de cartes. Ce sont aussi des lieux d'écoute et d'orientation, voir d'accompagnement social.

Les accueils de jour de Nantes et Amiens ont été inaugurés durant l'année. **A Nantes, un espace dédié à l'accueil des femmes "privées de chez-soi"** est en passe de devenir un lieu de référence. Le travail de l'équipe pour répondre aux problématiques spécifiques des femmes à la rue est notamment basé sur le corps et l'estime de soi ainsi que sur la parentalité.

Enfin, sur la côte landaise se sont des centres de distribution qui se transforment et mettent à disposition douches, écoutes, buanderies, etc. Répondant ainsi à l'augmentation du nombre de personnes sans-abri qui viennent chercher durant la période estivale de quoi vivre.

Cette année 320 bénévoles ont géré 2 000 passages par semaine dans 25 accueils de jour durant la campagne alimentaire d'hiver.

2.4.5 ACTION GRAND FROID

Comme tous les ans, le plan Grand Froid aura permis de **fournir des produits de lutte contre le froid** : 5 000 duvets, et autant de parkas, près de 10 000 sweatshirts polaires et 15 000 paires de chaussettes distribués aux personnes à la rue.

Mais aussi de venir en aide dans l'urgence à des personnes victimes des conditions climatiques. Notamment en fournissant pour des familles ou des personnes isolées des moyens de se chauffer (fluides ou matériel).

2.4.6 VEILLE LÉGISLATIVE

Les Restos se sont organisés pour que, dans le cadre de la circulaire Besson, chaque Association Départementale s'assure du respect de la sanctuarisation des lieux humanitaires auprès des préfets. La mise en place des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) a bouleversé les modes opératoires ou les a pérennisés en fonction des territoires, les Restos du Cœur ont été fortement mobilisés pour être au cœur des dispositifs sans perdre leur identité.





Les 28 Camions des Restos effectuent toute l'année, sur 40 sites, près de 160 distributions alimentaires par semaine.

UN EXEMPLE ATYPIQUE : VOGUE LA GALÈRE

“Vogue La Galère” est un lieu de vie qui accueille des “cassés de la vie” pour un long séjour, le temps nécessaire pour se reconstruire.

À Aubagne, Vogue la galère reçoit 19 personnes en permanence, et propose des activités très diverses dans une grande ferme pédagogique abritant des dizaines d'espèces animales (poules, chèvres, chevaux, abeilles...) dont les bénéficiaires s'occupent avec attention et affection.

L'objectif est de se retrouver autour d'une vie collective dans un cadre normal : on réapprend les horaires fixes des repas, l'espace collectif et l'espace personnel. Les résidents exercent différentes activités comme l'élevage d'animaux, la culture d'un jardin, la maçonnerie, le débroussaillage...

2.4.7 LES RÉSULTATS VISIBLES DES ACTIONS SUR 2010/2011

Le nombre d'accueils de jour a fortement augmenté cette année en passant de 15 à 25 sites. Des centres de distribution alimentaires qui reçoivent des personnes sans-abri depuis souvent fort longtemps ont ainsi formalisé les actions mises en œuvre pour les plus démunis.

Les pratiques, elles aussi évoluent pour une aide plus adaptée aux besoins :

1. Un ancrage dans les Service Intégrés d'Accueil et d'Orientation favorisant une meilleure coordination avec les acteurs de l'urgence sociale.
2. Une amélioration des outils mis à disposition des équipes avec notamment la mise en place d'un catalogue dédié aux activités pour les personnes sans-abri.
3. Des actions qui se pérennisent et offrent une continuité de service.
4. Des services qui continuent à se diversifier avec cette année plus de propositions d'activités de loisirs : randonnées, pique-niques, concerts, sorties au cinéma etc.
5. Une participation à la Coupe du Monde de Football des personnes sans-abri.

2.5

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Lire, écrire et s'exprimer sont des atouts indispensables à l'insertion socioprofessionnelle.

Les Restos proposent deux types d'ateliers : des ateliers Communication Lecture Ecriture (CLE) pour les adultes, et des ateliers d'accompagnement scolaire pour les enfants et adolescents.

● Ateliers lutte contre l'illettrisme
186 ATELIERS DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DANS 61 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

● Ateliers accompagnement scolaire
64 ATELIERS DE SOUTIEN SCOLAIRE DANS 30 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

01	Ain	-	●	34	Hérault	●	●
03	Allier	●	-	35	Ille-et-Vilaine	●	●
05	Hauts-Alpes	●	●	37	Indre-et-Loire	●	-
08	Ardennes	●	-	38	Isère	●	-
09	Ariège	●	-	39	Jura	●	-
10	Aube	●	-	41	Loir-et-Cher	●	●
11	Aude	●	●	43	Haute-Loire	●	-
13	Bouches-du-Rhône	●	●	44	Loire-Atlantique	●	-
12	Aveyron	●	●	46	Lot	●	-
15	Cantal	●	-	47	Lot-et-Garonne	●	●
16	Charente	●	-	49	Maine-et-Loire	●	-
17	Charente-Maritime	●	●	54	Meurthe-et-Moselle	-	●
19	Corrèze	●	-	56	Morbihan	-	●
20B	Haute-Corse	●	●	57B	Moselle	●	-
21	Côte-d'Or	●	-	59A	Nord/Lille	●	-
26	Drôme	●	●	59B	Nord/Valenciennes	●	●
30	Gard	●	●	59C	Nord/Dunkerque	●	-
31	Haute-Garonne	●	-	60	Oise	●	-
32	Gers	●	-	63	Puy-de-Dôme	●	●
33	Gironde	●	●	64	Pyrénées-Atlantiques	●	●
				65	Hautes-Pyrénées	●	-

2.5.1 LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Les difficultés à lire, écrire ou compter constituent un **handicap supplémentaire** dans la vie professionnelle comme dans la vie personnelle et sociale des personnes accueillies par l'association.

Aux Restos, des bénévoles formés par l'association animent des ateliers d'apprentissage du Français Langue Étrangère (FLE) permettant la présentation au Diplôme Initial de Langue Française (DILF).

Ils assurent également une aide et des cours d'alphabétisation aux personnes en situation d'illettrisme.

Une meilleure confiance en soi, une meilleure autonomie, une aide pour suivre la scolarité de ses enfants, une approche de l'informatique, des échanges d'informations sur le monde du travail... Les personnes accueillies à ces ateliers trouvent de **véritables outils d'insertion sociale**.

186 ateliers de lutte contre l'illettrisme sur toute la France, encadrés quotidiennement par 520 bénévoles.

Ce succès est dû notamment au fait que ces ateliers sont souples par rapport aux dispositifs existants dans d'autres structures.

2.5.2 ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour donner aux enfants des familles accueillies aux Restos les atouts nécessaires pour qu'ils ne connaissent pas les situations de précarité que vivent leurs parents, l'association a développé des ateliers d'accompagnement scolaire.

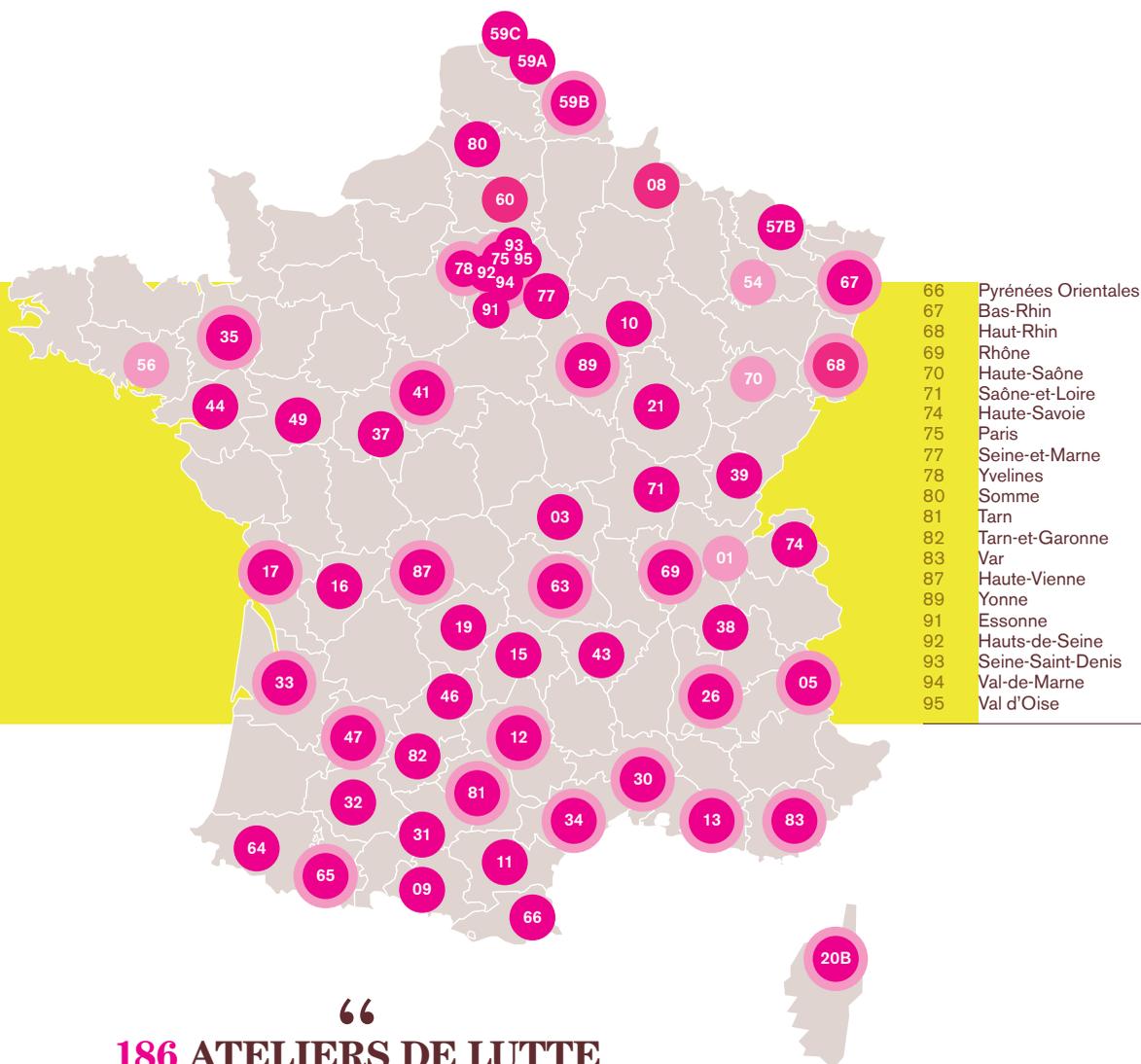
Avec l'aide, entre autres, d'étudiants et de retraités de l'Enseignement, les Restos apportent aux enfants en difficulté un accompagnement individualisé.

L'objectif est de donner ou redonner aux enfants des méthodes, **"apprendre à apprendre"**, et de consolider leurs acquis.

C'est aussi un espace d'apprentissage de la civilité et du respect.

Les parents sont associés le plus possible au suivi scolaire de leurs enfants.

64 ateliers d'accompagnement scolaire existent aujourd'hui en France, encadrés par 167 bénévoles.



“
**186 ATELIERS DE LUTTE
 CONTRE L'ILLETTRISME SUR
 TOUTE LA FRANCE ENCADRÉS
 PAR 520 BÉNÉVOLES.**
 ”

2.6

CULTURE ET LOISIRS

À l'initiative des bénévoles eux-mêmes, les Restos essaient de multiplier les activités culturelles et de loisirs. Ces activités sont de véritables outils d'accompagnement dans le temps qui, souvent, ouvrent la porte au dialogue et permettent contacts, échanges et convivialité.

● Départs en vacances
3 114 DÉPARTS EN VACANCES
DANS 47 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES

● Rendez-vous au cinéma
82 191 RENDEZ-VOUS
AU CINÉMA
DANS 58 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES

● Bibliothèques
670 BIBLIOTHÈQUES
DANS 97 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES

01	Ain	● ● ●	34	Hérault	● ● ●
02	Aisnes	● - ●	35	Ille-et-Vilaine	● ● ●
02i	Aisnes	● - -	36	Indre	- ● ●
03	Allier	● ● ●	37	Indre-et-Loire	- ● ●
04	Alpes-de-Haute-Provence	- - ●	38	Isère	- - ●
05	Hautes-Alpes	- ● ●	38A	Isère	● - -
06	Alpes-Maritimes	- ● ●	39	Jura	- - ●
07	Ardèche	- - ●	40	Landes	- ● ●
08	Ardennes	● - ●	41	Loir-et-Cher	- - ●
09	Ariège	- - ●	42	Loire	- ● ●
10	Aube	- - ●	43	Haute-Loire	● ● -
11	Aude	- - ●	44	Loire-Atlantique	● ● ●
12	Aveyron	- - ●	46	Lot	- - ●
13	Bouche-du-Rhône	● ● ●	47	Lot-et-Garonne	● ● ●
14	Calvados	● - ●	48	Lozère	- - ●
15	Cantal	- ● ●	49	Maine-et-Loire	● ● ●
16	Charente	- ● ●	50	Manche	- - ●
17	Charente-Maritime	● ● ●	51	Marne	- ● ●
18	Cher	- - ●	52	Haute-Marne	- - ●
19	Corrèze	● ● ●	53	Mayenne	- ● -
20A	Corse-du-Sud	- ● ●	54	Meurthe-et-Moselle	● - ●
20B	Haute-Corse	- ● ●	55	Meuse	● - ●
21	Côte d'Or	- ● ●	56	Morbihan	● ● ●
22	Côté d'Armor	● - ●	57A	Moselle	● ● ●
23	Creuse	- ● ●	57B	Moselle	- - ●
25	Franche-Comté	- - ●	58	Nièvre	- - ●
26	Drôme	- ● ●	59A	Nord/Lille	● ● ●
27	Eure	- - ●	59B	Nord/Valenciennes	● ● ●
28	Eure-et-Loir	- ● -	59C	Nord/Dunkerque	● ● ●
29	Finistère	● - ●	59D	Nord	- ● ●
30	Gard	- ● ●	60	Oise	● ● ●
31	Haute-Garonne	- ● ●	61	Orne	- - ●
32	Gers	- - ●	62A	Pas-de-Calais/Lens	● - ●
33	Gironde	● ● ●	62B	Pas-de-Calais/Arras	● ● ●

2.6.1 LES RENDEZ-VOUS AU CINÉMA

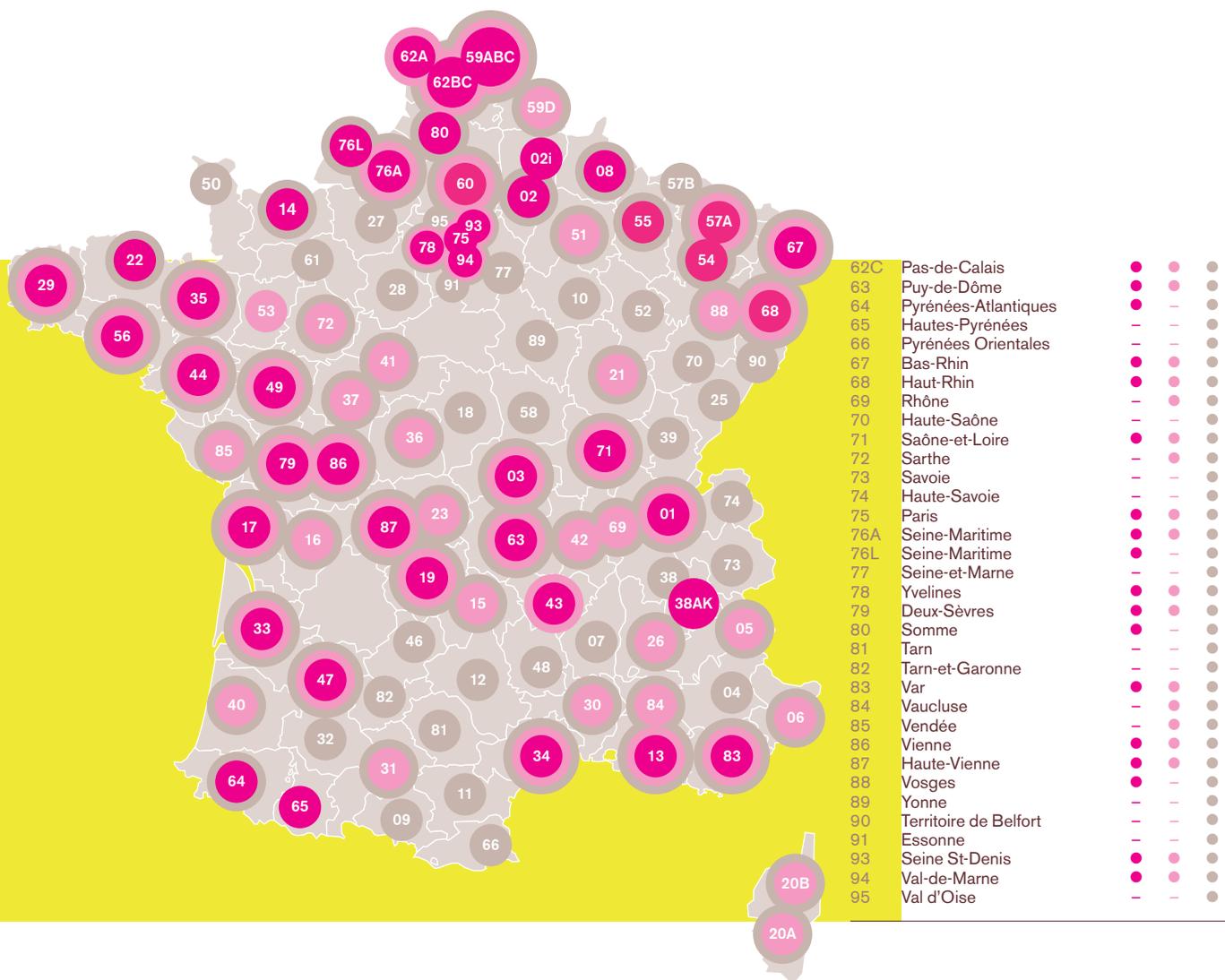
Les Rendez-vous au cinéma existent depuis 1997. Exclue- sivement parisienne les deux premières années, l'activité s'est progressivement étendue sur toute la France.

Aujourd'hui, 207 villes en France (contre 201 en 2010) et 216 salles de cinéma (contre 210 en 2010) se sont engagées auprès des Restos pour organiser les Rendez-vous au cinéma.

Au total, **82 191 personnes accueillies** (contre 84 626 en 2010) ont pu participer à ces rendez-vous cette année, dans 58 départements différents.

Proposer aux personnes accueillies par les Restos d'y participer, c'est leur **éviter une exclusion supplémentaire** et leur permettre de participer à un élément important de la vie culturelle. Notamment pour les enfants, qui peuvent ainsi avoir accès à la majorité des films récemment sortis, qui leur sont destinés chaque année.

Outre l'ouverture des séances privées suivies d'échanges autour du film projeté, les Restos ont aussi développé l'accès à des séances publiques pour aller vers l'autonomie des personnes. Les échanges se poursuivent très souvent dans les centres d'activité des Restos : au coin café, à la bibliothèque, dans les ateliers (dessin, cuisine, écriture, alphabétisation...) ou dans le hall du cinéma.



On note également un **fort développement de cette activité en milieu rural** avec des cinémas d'Art et Essai associatifs ou municipaux, cinémas itinérants, etc.

Ces sorties culturelles sont financées à 57% par des collectivités territoriales (mairies, Conseil Généraux, Conseils Régionaux...) et **des partenaires extérieurs** (banques, CAF, fondations, entreprises...). Un certain nombre de places sont également offertes par les cinémas, mairies (CCAS) ou d'autres associations.

Les Restos vont néanmoins devoir faire face cette année à une élévation du coût de cette activité (prix des places de cinéma) et à une nette réduction de ces subventions.

“

**PROPOSER DE PARTICIPER
À DES ACTIVITÉS SPORTIVES
ET CULTURELLES,
C'EST ÉVITER UNE EXCLUSION
SUPPLÉMENTAIRE.**

”

EXEMPLE RDV AU CINÉMA DE CLERMONT-FERRAND

À Clermont-Ferrand, les projections se sont déroulées 4 samedis matins de janvier 2010 à mars 2011 sur 2 salles de cinéma appartenant au Réseau Cinéalpes (Ciné Jaude et le Capitole). Ils ont ainsi accueilli cette année 426 personnes dans les salles.

Témoignage de la bénévole en charge du cinéma, Michèle :

“L'impact a été très important. Cette activité a favorisé le dialogue tout au long de l'année. Les personnes accueillies viennent reparler du film, demander quel sera le suivant. C'est une occasion de parler de leurs enfants, de leurs distractions, de leur école, de leurs études, de leur santé à elles. Tout cela dans une atmosphère de respect mutuel. Les personnes accueillies aux séances cinéma sont joyeuses d'avoir partagé un moment avec nous. Après le film, cette année, presque tous les participants sont restés à la discussion. Les enfants participent bien et adorent s'exprimer au micro. Ils le font avec à propos. Cette participation avec Estelle, notre animatrice, leur est profitable car ils n'ont plus peur devant les autres et devant nous.

Ainsi à l'école, ils peuvent parler “cinéma” avec leurs copains, nous disent les mamans. Il est certain que les Rendez-vous au cinéma créent un lien entre les familles et nous et permettent aux enfants une meilleure participation orale dans leurs établissements scolaires.”

2.6.3 LES DÉPARTS EN VACANCES

Les Restos proposent de partir en vacances, “comme tout le monde”, une semaine ou plus à la mer, à la campagne ou à la montagne. Des premiers départs pour ceux qui ne sont jamais partis, des départs accompagnés par des bénévoles Restos, des départs autonomes pour ceux qui sont prêts à partir seuls. Ces séjours permettent des moments de détente loin des tracas de la vie quotidienne, de sortir de l'isolement, de retisser des liens entre parents et enfants grâce à un cadre différent. Les retours des séjours se révèlent très positifs et servent souvent d'impulsion à la naissance de nouveaux projets personnels ou professionnels.

En 2010/2011, **3 114 personnes (dont 735 familles, 173 personnes isolées, 221 jeunes et 98 enfants)** originaires de 47 départements sont parties en vacances dans le cadre des Restos, soit une stabilisation du nombre de départs par rapport à la campagne précédente.

On note cette année un plus grand nombre de projets de départs et de plus en plus diversifiés : courts séjours, séjours été ou hors de la saison estivale, choix large de destinations de vacances. De nouveaux projets voient le jour touchant des publics totalement exclus du “droit aux vacances” : personnes accueillies dans les Accueils de jour, personnes hébergées en résidence sociale, en centre d'hébergement d'urgence, etc.

Cette activité est financée à 50% par l'Association Nationale via une subvention de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, mais aussi par des financements locaux (CAF, Conseils Généraux, Conseils Régionaux, communes, DDASS, banques, fondations...). La participation financière des personnes varie en fonction du projet et des ressources (en moyenne pour un séjour d'une semaine coûtant 450 euros, la participation est de 15-20 euros par adulte et 10-15 euros par enfant pour l'intégralité du séjour).

Les Restos vont néanmoins devoir faire face cette année à une réduction des subventions des collectivités locales et au changement de politique d'accès aux vacances des CAF.



TÉMOIGNAGE D'UNE BÉNÉVOLE DES RESTOS D'ILLE-ET-VILAINE :

“Pour les 24 familles, les séjours se sont déroulés dans de bonnes conditions : bon accueil dans les villages vacances, certaines ont profité à fond des animations du centre de vacances (piscine, jeux...pour les enfants), certaines ont apprécié la proximité directe de la mer pour être un peu plus indépendantes et organiser leur séjour à leur façon (pêche, baignade, promenade, découverte de la région...). Et comme les années passées, nous avons reçu des cartes postales avec toujours un grand merci aux Restos du Cœur. Pour les familles que nous avons revues, pour toutes le bienfait de cette semaine de vacances c'est la coupure avec le quotidien, oublier pendant ces quelques jours les soucis, les problèmes, vivre dans un autre environnement, côtoyer d'autres personnes, ne pas se sentir exclues, se retrouver avec sa famille. Tout au long de ces mois de préparation, une confiance s'installe entre les bénévoles et les familles, nous ne parlons plus des problèmes quotidiens mais de vacances. Très vite, nous ressentons un autre contact,

un besoin d'écoute, d'échange. Pour les mères de famille seules, beaucoup de questions sur la possibilité de repartir vers un emploi, faire une formation, seules, souvent sans famille proche, leur souci est la garde des enfants. Pour certaines personnes, le contact avec les bénévoles, les renseignements recueillis et la semaine de vacances ont permis de voir leur situation différemment et avoir envie de faire quelque chose pour essayer de s'en sortir. Il est évidemment trop tôt pour connaître les retombées réelles de ces vacances mais une chose est certaine c'est qu'elles apportent un réel bonheur aux enfants et même pourrions-nous dire une valorisation : tout le monde connaît le sujet de la première rédaction lors de la rentrée scolaire “Racontez vos vacances”,

ALORS QU'EN EST-IL POUR L'ENFANT QUI N'EST PAS PARTI ET QUI N'A PEUT-ÊTRE JAMAIS CONNU DE DÉPART EN VACANCES ?”

Lucienne, bénévole des Restaurants du Cœur d'Ille-et-Vilaine

**669 BIBLIOTHÈQUES
PERMETTENT DE LUTTER
CONTRE L'ILLETTRISME
ET L'EXCLUSION.**





2.6.4 LES BIBLIOTHÈQUES ET ESPACES DE DISCUSSION AUTOUR D'UN LIVRE

Les livres et la lecture permettent de lutter contre l'illettrisme et contre l'exclusion. Comme toutes les actions des Restos, le livre est perçu comme un outil d'accompagnement de la personne. C'est un formidable support de communication pour multiplier les échanges et permettre aux bénévoles de développer des temps de rencontre avec les personnes accueillies.

Autour des livres, un emplacement permanent et agréable est aménagé pour que les personnes puissent s'y arrêter, se poser, favorisant ainsi le contact et la prise de parole pour les adultes comme pour les enfants. Des animations autour de la lecture y sont organisées, le plus souvent pour les enfants : lecture d'albums à voix haute, conteurs ou ateliers théâtre, ateliers d'écriture, de dessin, de travail manuel ou peinture, débat autour d'un thème, d'un livre emprunté, d'un film, expositions sur des auteurs ou d'œuvres de personnes accueillies, ateliers de marionnettes, prestidigitateurs, goûters, jeux pour enfants (puzzles, coloriages...), animations thématiques régulières...

Aujourd'hui, 669 bibliothèques et 45 espaces de discussion autour du livre sont désormais ouverts dans les centres d'activités des Restos. Quelques 35 bibliothèques devraient être créées d'ici le deuxième semestre 2011 et en 2012 réparties sur 19 associations départementales. Cette activité s'appuie sur les dons de livres extérieurs : librairies par le biais des hommages d'éditeurs, dons privés (bénévoles, particuliers...), bibliothèques municipales, comités d'entreprise... L'animation de ces lieux est assurée par les bénévoles ou par des professionnels issus des médiathèques et bibliothèques municipales, ou du monde du spectacle (marionnettistes, prestidigitateurs...).

2.7

MICROCRÉDIT PERSONNEL

Parce qu'il manque parfois simplement un coup de pouce financier pour concrétiser un projet, les Restos proposent aux personnes accueillies de bénéficier d'un microcrédit personnel.

● Départements proposant le microcrédit personnel

**320 PRÊTS ACCORDÉS
DANS 37 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES**

01	Ain	●	43	Haute-Loire	●
06	Alpes-Maritimes	●	44	Loire-Atlantique	●
11	Aude	●	48	Lozère	●
12	Aveyron	●	49	Maine-et-Loire	●
13	Bouches-du-Rhône	●	50	Manche	●
14	Calvados	●	56	Morbihan	●
15	Cantal	●	59B	Nord/Valenciennes	●
17	Charente-Maritime	●	61	Orne	●
18	Cher	●	63	Puy-de-Dôme	●
19	La Corrèze	●	64	Pyrénées-Atlantiques	●
22i	Côtes d'Armor	●	66	Pyrénées-Orientales	●
25	Doubs	●	69	Rhône	●
30	Gard	●	73	Savoie	●
31	Haute Garonne	●	74	Haute-Savoie	●
33	Gironde	●	75	Paris	●
34	Hérault	●	76L	Seine-Maritime	●
35	Ille-et-Vilaine	●	77	Seine et Marne	●
36	Indre	●	78	Yvelines	●
42	Loire	●	80	Somme	●

Créé en 2005 dans le cadre de la loi Borloo, le microcrédit personnel (MCP) est un crédit à faible taux d'intérêt et sans garantie pour l'emprunteur. **Il est destiné aux personnes exclues du crédit classique afin de les réintégrer dans le système bancaire.** Son objectif est donc autant économique que social.

Il permet de financer des **biens durables et essentiels**, utiles pour la réalisation d'un projet contribuant à l'insertion du demandeur : l'aide à la mobilité, à l'éducation, à la formation, l'accès au logement, etc.

Les prêts vont généralement de **300 à 3 000 euros** et le remboursement, mensuel, est étalé sur une période de **12 à 36 mois**. Ils sont accessibles à tous ceux qui disposent d'une **capacité de remboursement**, même modeste.

2.7.1 QUEL EST LE RÔLE DES RESTOS ?

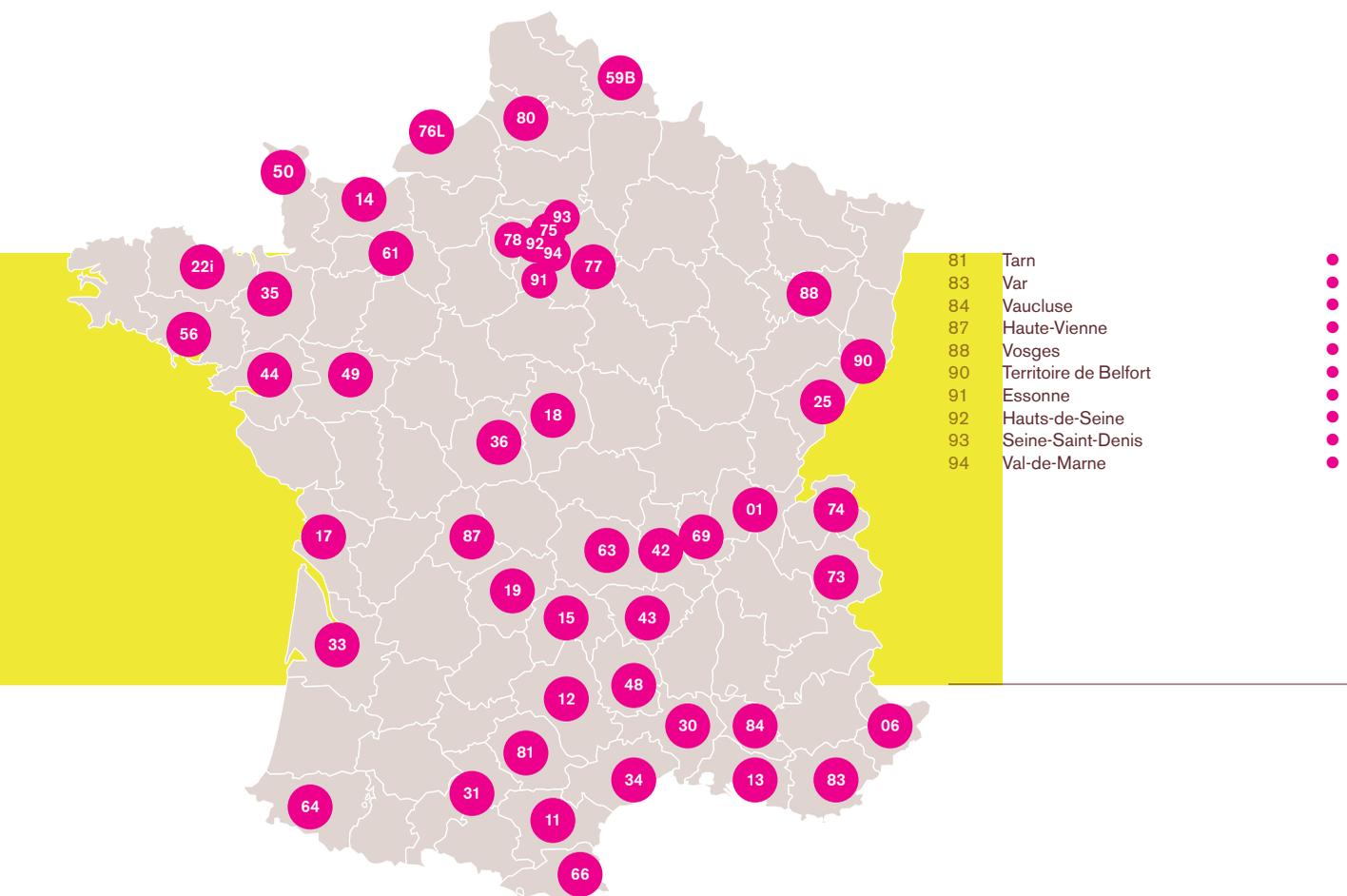
Les Restaurants du Cœur **accompagnent le demandeur** avant l'octroi du crédit pour faire le point sur sa **situation budgétaire et sociale**, proposent aux banques partenaires les dossiers sélectionnés et **suivent l'emprunteur** une fois le crédit accordé **pendant toute la durée du remboursement**.

“
**LE MICROCRÉDIT PERMET
DE FINANCER DES BIENS
DURABLES ET ESSENTIELS
(MOBILIER, VÉHICULE, PERMIS
DE CONDUIRE, ETC.)**
”

Les banques partenaires décident de **l'attribution du prêt**, **le financent** et s'occupent de la gestion administrative. L'État **garantit les prêts à hauteur de 50 %** via le Fonds de Cohésion Sociale.

Le financement du programme n'est donc pas assuré par les Restos, mais par des partenaires bancaires.

Cette activité permet aux Restos de compléter leur offre d'aide à la personne en favorisant à la fois la réinsertion économique, sociale et bancaire. De plus, le microcrédit personnel encourage **le passage du don au prêt** ce qui **valorise et responsabilise** les emprunteurs.



2.7.2 QUELS RÉSULTATS CETTE ANNÉE ?

En 2010/2011, **1 400 demandeurs ont été reçus dans 37 départements, 610 projets présentés, et 320 prêts accordés**. Ces microcrédits ont majoritairement financé des projets liés à la **mobilité** (véhicule, permis de conduire, etc.) et à **l'équipement de logements**. Les emprunteurs sont essentiellement des personnes bénéficiant des **minimas sociaux** (40%) et/ou à la **recherche d'un emploi** (25%).

PORTRAIT

Veuve avec des revenus modestes, Nadia ne pouvait pas obtenir un prêt pour financer des soins dentaires. Elle a vu une affiche sur le microcrédit personnel dans son centre de distribution à Paris et, accompagnée par un bénévole des Restos, elle a pu obtenir un microcrédit de 1 800€ remboursables en 3 ans auprès du Crédit Municipal de Paris. Grâce à ces soins, elle a pu améliorer sa présentation et sa vie au quotidien.

2.8

LA FORMATION

Outil d'accompagnement des objectifs fixés par le Conseil d'Administration, la formation contribue à l'amélioration des pratiques des personnes engagées dans l'association.

Les stages de formation conçus et organisés par l'Association Nationale permettent d'accompagner les bénévoles dans leurs missions aux Restos, avec trois priorités :

1. accompagner l'engagement aux Restos de l'ensemble des bénévoles ;
2. préparer la prise de responsabilités ;
3. développer des compétences spécialisées.

Les formations permettent aux bénévoles de l'association de mieux la connaître et de s'engager en connaissance de cause ; de se mobiliser sur l'accueil, première étape indispensable de l'aide à la personne ; de travailler en équipe pour développer les missions sociales des Restos ; d'acquérir des compléments techniques pour des fonctions spécifiques (approvisionnements, animation d'un centre Restos, etc.) ou d'approfondir des thèmes d'Aide à la Personne (accompagner vers l'emploi, le logement, la culture, etc.).

Au travers de ces différents stages, l'objectif est d'informer, de sensibiliser et de soutenir l'ensemble des personnes engagées aux Restos pour qu'elles répondent au mieux aux attentes des personnes accueillies.

“

EN 2010-2011, CE SONT PLUS DE 1 700 SESSIONS QUI ONT ÉTÉ DISPENSÉES À PLUS DE 23 000 PERSONNES, SOIT PLUS D'1/3 DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION.

”



3.

EXTRAITS DU RAPPORT MORAL

Extraits du rapport moral prononcé par le président de l'Association Nationale,
Olivier Berthe, devant l'Assemblée Générale du 22 octobre 2011, et approuvé à l'unanimité
des 358 membres présents ou représentés.

“

CES 25 ANS RÉVOLUS ONT APPORTÉ LA PREUVE QUE CHAQUE INDIVIDU EST UN ÊTRE À PART ENTIÈRE AUQUEL NE S'APPLIQUENT QUE DES SOLUTIONS PERSONNELLES ET QUE SEULE L'ATTENTION RÉPÉTÉE ET DÉSINTÉRESSÉE D'UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES AIDÉE DE QUELQUES SALARIÉS, PERMET DE RECONSTRUIRE DANS LA DURÉE CE QUI A ÉTÉ BRISÉ.

”

▼
Cette conclusion de l'édito de la 26^e campagne résume tellement mieux que n'importe quel bilan chiffré l'esprit de notre action.

Olivier Berthe, Président des Restos du Cœur

QUE DISENT LES CHIFFRES ?

→ **860 000** personnes accueillies au cours de la dernière campagne, 30 000 de plus en un seul exercice, 23 % de plus au cumul des 3 dernières années. Loin de se résorber, la crise continue et nous amène chaque jour plus de demandes d'aide.

→ **109 millions** de repas complets et équilibrés distribués, 6 millions de plus que l'an dernier.

→ **20 000** personnes aidées chaque semaine dans la rue, toute l'année. Et parmi elle, de plus en plus de femmes et d'enfants, de personnes qui n'ont pas choisi cette situation mais la subissent et ne trouvent aucune porte de sortie. Nous les aidons toujours de façon inconditionnelle.

→ **1 733** personnes en difficulté, logées dans 629 logements temporaires, s'ajoutant à nos 254 lits d'hébergement d'urgence. Avoir un toit reste un luxe pour 20 % des bénéficiaires des Restos. Pourtant, personne ne peut se reconstruire en dehors d'un habitat digne et adapté.

→ **96** ACI employant et réinsérant un nombre conséquent de leurs 1 460 salariés en contrats aidés : le retour à l'emploi reste la meilleure, voire la seule solution de sortie de crise, 670 bibliothèques, 85 000 entrées pour les rendez-vous cinéma et 3 114 départs en vacances : l'aide à la personne et l'accès à la culture contribuent à la prise en compte de toutes les dimensions de l'exclusion.

→ **250** activités de lutte contre l'illettrisme ou d'accompagnement scolaire dans plus des deux tiers des Associations Départementales : faire tomber la barrière (orale et écrite) de la langue reste un préalable à toute démarche d'insertion.

→ **37** Associations Départementales pratiquant le microcrédit et ayant accordé cette année 317 dossiers : l'aide dans une solution de mobilité ou d'équipement du logement contribue à la démarche d'autonomie des personnes accueillies.

Tout en faisant face à une situation chaque année plus urgente, nous ne perdons pas de vue que nos missions consistent avant tout à aider les personnes accueillies à s'en sortir.

Les 60 000 bénévoles et les salariés de l'association sont les clés de voûte de notre action. Toujours plus nombreux, ils représentent, au bas mot, une contribution quasi équivalente au budget total des Restos. Je tiens à les remercier ici pour leur collaboration précieuse, fidèle, passionnée et souvent déterminante. Oui, une structure telle que la nôtre ne tient que grâce à l'implication des femmes et des hommes qui la composent. Elles et ils accueillent,

écoutent, aident, accompagnent et, le plus souvent possible, sortent de la précarité ces "êtres à part entière" qui comptent sur nous.

NOTRE MESSAGE ET NOS COMBATS : QU'AVONS-NOUS DIT EN 2011 ?

Nous nous étions fixé trois priorités pour 2010/2011 :

1. Faire en sorte que l'aide au retour à l'emploi ne soit pas une "variable d'ajustement".
2. Résister aux menaces qui pèsent sur la liberté associative.
3. Sauver l'aide européenne.

Lors du lancement de campagne, le 29 novembre dernier, nous avons pu accueillir Roselyne Bachelot, Ministre de la Solidarité et Xavier Bertrand, Ministre du Travail. Cette présence nous a donné l'occasion de sensibiliser nos interlocuteurs sur **la nécessaire constance des politiques publiques.** Dans le domaine du retour à l'emploi, cette stabilité est totalement indissociable de l'efficacité même du dispositif. On ne peut pas construire patiemment des parcours d'insertion, au prix d'engagements humains forts de la part des "encadrants" salariés et des bénévoles, et les voir menacés par des décisions administratives ou budgétaires à courte vue.

Dès octobre 2010, des arrêts brutaux dans les autorisations de renouvellement des contrats aidés, sans aucune information préalable, menaçaient près d'une centaine de nos parcours de retour à l'emploi et mettaient en péril la pérennité de plusieurs de nos 96 ACI. **Le Conseil d'Administration décidait de passer outre,** d'autoriser les associations et chantiers concernés à poursuivre leurs renouvellements de contrats et demandait au ministère de surseoir aux décisions préfectorales et de respecter la convention triennale signée avec les Restos en 2009. **En quelques semaines, la situation s'est débloquée,** pour les Restos mais aussi pour les autres chantiers d'insertion. Le soutien renouvelé du Ministre aux contrats aidés et à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) a marqué la réussite de cette action. Dans le domaine du logement et de l'hébergement, la stabilité est tout aussi indispensable.

SRU, DALO, dispositif SIAO, réforme du système d'hébergement : ce ne sont pas les lois et les règles qui manquent, mais leur application réelle et respectueuse de la diversité. C'est le message que nous avons voulu faire passer à Nathalie Kosciusko Morizet, la Ministre du Logement, lors de l'inauguration de la résidence Hermel, le 22 décembre dernier : **l'inconditionnalité de l'accueil et l'accompagnement social dans le logement demeurent des principes intangibles**, farouchement défendus par les Restos. Nous avons également fait part de nos inquiétudes : une normalisation éloignée des réalités du terrain, illustrée par des coupes budgétaires au nom du principe du logement d'abord, alors même que les logements sociaux

un euro. Aucune structure non associative ne pourrait y parvenir. Aussi, il est inacceptable de voir de plus en plus de municipalités conditionner leurs aides à l'entrée dans des coordinations, la signature de chartes, la fourniture de listes ou à une mutualisation logistique. **Si nous acceptons l'échange et la concertation, nous refusons d'être réduits à une délégation de service public.** Mais cette indépendance ne signifie pas que nous refusons de rendre des comptes. Bien au contraire, nous devons informer les élus de notre action, et le rapport annuel, publié pour la première fois l'an dernier, constitue en cela un outil très efficace. **C'est bien dans cet état d'esprit que Coluche s'est rendu devant la Commission et le Parlement**

Européen au début de l'année 1986. A cette époque, des tonnes de produits agricoles étaient stockées à prix d'or afin de réguler les cours et éviter qu'ils ne s'effondrent. Il a réussi, avec génie, à prouver que donner ces stocks aux plus pauvres coûterait moins cher que de les conserver, sans perturber les marchés. En 1987, le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) a donc vu le jour. Il bénéficie aujourd'hui à 18 millions d'Européens, dans 20 pays, et représente, pour notre association, 23 % du budget alimentaire.

Aujourd'hui, les stocks ont été résorbés et sont insuffisants pour alimenter ce programme.

Il faut donc compenser par des achats et 6 états s'y opposent en utilisant leur droit de veto et en s'appuyant sur la décision de la Cour européenne de justice rendue en avril. Notre engagement déterminé à faire lever ce veto, aux cotés des Banques Alimentaires, de la Croix Rouge et du Secours Populaire, n'est pas, contrairement à ce que certains disent, un moyen de "gérer la misère". Nous défendons l'idée que dans **l'Europe des 27**, continent qui compte plus de **80 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté**, ce programme constitue pratiquement l'une des seules politiques solidaires et orientées vers les femmes et les hommes plutôt que vers les structures. Nous défendons l'idée que les fondateurs de l'Europe se sont appuyés sur des valeurs, dont l'une était l'accès de chaque Européen à une alimentation suffisante et saine, et que ce principe de sécurité alimentaire est menacé par la fin du PEAD. Nous défendons l'idée qu'une résolution voulue par 85 % des eurodéputés et 21 pays sur 27 devrait,

“

LES ASSOCIATIONS CONFRONTÉES À DES DEMANDES CROISSANTES NE DISPOSENT D'AUCUNE RÉSERVE POUR FAIRE FACE À UNE **RÉDUCTION DES 4/5^e** DE L'AIDE EUROPÉENNE.

”

supplémentaires ne sont pas disponibles, ou encore par la préemption par les SIAO de la totalité des places d'hébergement, avec à la clé une demande de fichiers nominatifs des hébergés. La réunion du 26 septembre 2011, présidée par François Fillon a ouvert des perspectives plus rassurantes en la matière : rallonge budgétaire, réaffirmation du principe d'accueil inconditionnel et consignes données en ce sens aux Préfets, coordination interministérielle.

On le voit bien, dans l'exemple donné ici pour les SIAO : les pouvoirs publics cherchent à rationaliser leurs interventions et leurs financements. C'est indispensable dans cette période de crise économique. Mais nous ne pouvons accepter que cela se fasse au détriment de la liberté associative.

Nous pouvons démontrer que pour 1 euro de financement public, ce sont plus de 10 euros d'actions qui sont développées localement par les Restos, si on valorise les denrées distribuées et le bénévolat. Cela nous permet, entre autres, de distribuer des repas équilibrés à moins de

LES MISSIONS SOCIALES DES RESTOS : QU'AVONS-NOUS FAIT EN 2011 ?

dans tout système démocratique digne de ce nom, être adoptée. **Nous défendons l'idée que nos associations, qui ont œuvré pour améliorer leur logistique, réduire leur frais généraux, accroître leurs capacités d'action afin de faire face à une demande qui ne diminue malheureusement jamais, ne disposent d'aucune réserve pour faire face à une réduction des 4/5^{èmes} de l'aide européenne**, surtout dans des délais aussi courts. Tous ces principes, nous les avons affirmés et relayés sans cesse depuis plus de six mois, devant la Commission, les députés européens, les parlementaires et groupes politiques français, la FNSEA et l'ensemble du monde agricole, les associations humanitaires européennes (et particulièrement en Allemagne), Laurent Wauquiez (alors Ministre des Affaires Européennes), Bruno Le Maire (Ministre de l'Agriculture), François Fillon (Premier Ministre) et Nicolas Sarkozy (Président de la République). Nous avons largement sensibilisé l'opinion publique sur un sujet pourtant ardu.

Pour se faire entendre, il faut parler clair. Mais pour se faire entendre dans la profusion médiatique, il faut parler fort. La puissance et la clarté de notre communication ne sont pas le fruit du hasard, ou d'une chance de nantis : elles sont le résultat d'une éthique, d'un courage, d'une intelligence et d'un engagement sans faille depuis maintenant un quart de siècle. Grâce à cela, les Restos, pourtant encore jeunes, sont devenus de très loin l'association la plus reconnue des Français (*source : sondage IFOP d'avril 2011*).

Les mois qui viennent vont connaître des échéances électorales majeures. Comme lors de celles de 2007, nous allons faire entendre notre voix, car c'est l'occasion de nous faire l'écho de celles et ceux que l'on n'écoute pas le reste du temps, qui ne comptent pas, ou trop peu, aux yeux des décideurs. Nous le ferons en toute indépendance et avec discernement. Mais aussi avec détermination.

“

**80 MILLIONS
D'EUROPÉENS VIVENT
SOUS LE SEUIL DE
PAUVRETÉ.**

”

Les sommes engagées pour nos missions sociales ont progressé de 6,7 % l'an dernier, pour atteindre 135,7 millions d'euros.

L'aide alimentaire représente 76 % des missions sociales. Avec 103,1 millions d'euros, elle progresse de presque 8 %. Si l'on valorisait les marchandises données (collecte et ramasse), on obtiendrait une cinquantaine de millions d'euros de plus, portant à environ 150 millions d'euros le volume de nourriture distribuée.

Le service Approvisionnements National figure comme la plaque tournante de cette gigantesque chaîne logistique, livrant **66 000 tonnes** aux Associations Départementales (+5 %), gérant la rotation de **112 000 palettes** (+6 %) et supervisant, en plus de la trentaine de plates-formes nationales, la gestion de deux entrepôts Restos à Vitry et à Wattrelos. Malheureusement, le projet d'entrepôt partagé en Ile-de-France a été abandonné, faute d'une volonté suffisante du Ministère de la Défense pour libérer un site convenant aux 6 associations concernées.

L'amélioration de la gamme des produits distribués reste une priorité, dans le respect des budgets alloués. La part de fruits livrés a augmenté de 48 %. Huit nouveaux produits sont venus compléter la gamme et plusieurs autres, mal notés dans les questionnaires d'appréciation, ont été retirés. Une expérimentation est également en cours avec l'INRA de Montpellier afin d'expérimenter un "circuit court" d'approvisionnement en fruits et légumes : s'il est concluant en terme de rapport "qualité/prix", il permettra d'améliorer la fraîcheur, de privilégier les producteurs locaux et de réduire l'impact environnemental lié au transport.

Dans le même temps, l'hygiène et la sécurité alimentaire continuent d'être renforcés. Une quarantaine d'équipes ont été formées par le laboratoire Agro Analyses, dans le but de démultiplier dans tous les centres cette formation. En complément, plus de 400 missions "hygiène et sécurité alimentaire" ont été réalisées par ce même laboratoire. Plus que jamais, le respect que nous devons aux personnes que nous accueillons passe par l'observation stricte de ces règles, gage de sécurité alimentaire.

Le réseau Accompagnement de l'Aide Alimentaire (AAA) intervient dans **l'amélioration des équilibres nutritionnels**, les ateliers cuisine ainsi que pour les Restos Bébé et la nutrition infantile. 71 ateliers cuisine, situés dans 43 AD, permettent aux personnes accueillies d'être actives dans leur alimentation et de reprendre confiance en elles dans un cadre convivial. 62 Restos Bébé, situés dans 45 AD,



**L'AIDE ALIMENTAIRE
REPRÉSENTE 76 %
DES MISSIONS SOCIALES
DES RESTOS, AVEC
103,1 MILLIONS D'EUROS
(+8 %).**



accueillent spécifiquement près de 6 000 bébés, relayant spécifiquement une aide vers les tout petits, depuis cette année, assurée 12 mois sur 12.

Le montant des missions sociales consacrées à l'insertion s'élève à 31,8 millions d'euros et progresse cette année de 2 %.

L'insertion socioprofessionnelle et le retour à l'emploi progressent de 3 %, à 20,5 millions d'euros. **Les 96 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), 3 de plus que l'an dernier, emploient 1 458 personnes en contrats aidés**, grâce à la convention triennale signée en 2009 avec le ministère et que nous devons renouveler en 2012. En y ajoutant les 3 "Petites Ruches", nous avons, avec cette centaine de structures, **un outil efficace de "sorties dynamiques" vers l'emploi (environ une personne sur trois)**. Nous devons

toutefois progresser encore dans ce domaine en exploitant au mieux nos partenariats avec de grandes entreprises et en développant le soutien à la recherche d'emploi dans tous les centres...

Le logement, l'hébergement d'urgence et l'aide aux gens de la rue progressent de 9 %, à 8,3 millions d'euros.

Nous constatons une diminution notable de la rotation dans les logements temporaires et d'urgence, due à la crise, et l'arrivée de 4 Associations Départementales supplémentaires dans les actions de "logement stable" (29 au total). Au

regard de la situation du logement en France et des besoins considérables des personnes que nous accueillons, nous devons multiplier nos initiatives et accompagner les Associations Départementales qui veulent initier ou renforcer leur activité logement et créer un service d'information et d'accueil pour accompagner nos bénéficiaires dans le parcours complexe de l'accès et du maintien dans le logement.

Avec 75 structures d'accueil (21 maraudes, 28 camions, 25 accueils de jour et un lieu de vie), **ce sont près de 3 500 bénévoles qui sont en relation avec les "gens de la rue"**. Les 20 000 contacts hebdomadaires qu'ils réalisent sont autant de points d'ancrage avec ceux qu'on ne veut plus voir et qui, malgré les discours, restent à la porte de tous les dispositifs "durables". Croissement de la violence et du climat de tension, confrontations fréquentes au deuil dans la rue, accueil de groupes constitués et de migrants, mais aussi augmentation sensible de familles avec enfants sans solution d'hébergement constituent la tendance récente. Nous allons développer des formations pour aider nos équipes à y faire face et poursuivre le développement des accueils de jour et des points chauds.

Les dépenses en faveur de la culture, des loisirs et de la lutte contre l'illettrisme marquent un recul de 16 %, à 1,6 millions d'euros.

Si le nombre de rendez-vous cinéma et de départs en vacances reste stable, ce sont en fait davantage de villes qui développent ces activités, notamment en milieu rural.

Une diminution sensible des subventions dans ce domaine va rendre cette activité plus difficile à développer. En ce qui concerne les départs en vacances, si des difficultés de financement se posent également, la demande reste soutenue et les bénévoles sont de plus en plus convaincus que ces sorties contribuent largement à l'insertion des populations les plus fragiles. Pour s'insérer dans une société, il faut comprendre et se faire comprendre. **C'est bien afin d'éviter l'exclusion à la racine que nous voulons amplifier nos actions en faveur de l'accompagnement scolaire** (29 ateliers supplémentaires cette année) et contre l'illettrisme (36 ateliers supplémentaires

“

AU REGARD DE LA SITUATION DU LOGEMENT EN FRANCE, NOUS DEVONS MULTIPLIER NOS INITIATIVES EN LA MATIÈRE.

”

cette année). Les 700 bénévoles qui animent ces sessions, dans 62 AD, ont accueillis 2 813 personnes (+26 %) en 2010/2011.

Le microcrédit personnel, mis en place depuis quelques années aux Restos, rasséréné par le renouvellement de la convention avec la Caisse Des Dépôts et la mobilisation croissante des bénévoles, est désormais sorti de la phase d'expérimentation. En 2010/2011, il a recueilli 1 400 demandes (+19 %) et accordé 317 dossiers de prêts (+14 %), en maintenant un taux d'impayés très bas. Il faut aussi intensifier les activités d'accès aux droits et d'aide aux démarches administratives, non systématiquement couvertes dans les centres de distribution, car là où elles sont mises en place avec succès, elles représentent un progrès considérable vers l'égalité des chances.

L'association a formé 23 700 personnes (+25 %) soit plus du tiers des bénévoles des Restos en une seule année. Au niveau de l'Association Nationale, nous allons étoffer le réseau des intervenants, améliorer les modules existants et en développer de nouveaux afin de faire face aux demandes croissantes. La coordination de l'ensemble de nos missions sociales est assurée par le Comité des Missions Sociales. Cette équipe doit s'assurer que la politique décidée par le Conseil d'Administration national est effectivement mise en place sur le terrain, mais elle doit avant tout l'expliquer et la faire partager à tous.

7,1 % DE FRAIS GÉNÉRAUX (CONTRE 7,6 % L'AN PASSÉ).

NOTRE ORGANISATION : OÙ AVONS-NOUS TROUVÉ LES MOYENS D'AGIR ?

Notre ratio de frais généraux baisse à nouveau, pour atteindre 7.1 % (contre 7.6 % l'an dernier) et se situe plus que jamais comme le plus bas des associations comparables à la nôtre. **Cette maîtrise est indispensable pour consacrer l'essentiel des sommes que nous collectons aux missions sociales.**

Le budget combiné de notre association atteint désormais presque 169 millions d'euros. Pour le gérer, la comptabilité nationale doit faire preuve d'une rigueur absolue qui est désormais inscrite "dans nos gènes". En 2010/2011, la cellule gestion qui assure le contrôle et l'assistance aux Associations Départementales a réalisé 27 missions, formé une trentaine de trésoriers, traité près de 10 000 pièces comptables et largement contribué aux évolutions et aux transformations des logiciels et des procédures.

L'informatique s'est mobilisé sur 4 chantiers majeurs pour le présent et l'avenir des Restos :

1. **Navision, un logiciel de gestion** qui dote désormais l'association d'un outil partagé et sécurisé, assurant ainsi une parfaite traçabilité et nous fait encore franchir un cap dans la rigueur de notre gestion.
2. **La refonte de l'Intranet des Restos**, afin d'en faire très vite le principal, puis le seul vecteur de communication et d'information écrite entre nos différents sites d'activités.
3. **Le blog "Sauvons les frigos de l'Europe"**, qui a constitué un atout majeur dans notre campagne de lobbying et de sensibilisation de l'opinion publique sur les problématiques européennes.
4. **L'étude sur la transmission des données** qui consiste à rationaliser et informatiser les remontées d'information des centres vers les AD et des AD vers le siège, afin d'être en mesure de mieux piloter et suivre notre activité, mais aussi de réduire considérablement les demandes de statistiques et d'information.

La gestion des Ressources Humaines est donc bien la clé de nos réussites. Le service s'est employé à rechercher de nouveaux bénévoles, à réussir les recrutements et les intégrations des nouveaux salariés et à poursuivre

son activité de conseil et d'études auprès des Associations Départementales. Pour réussir nos missions, il ne suffit pas d'avoir des femmes et des hommes convaincus : il faut aussi avoir des personnes compétentes et désireuses de travailler collectivement, conscientes que leur fonction ne leur appartient pas et qu'elles sont avant tout au service de l'association, donc de ceux que nous accueillons.

Nous nous sommes inscrits dans une logique de "développement durable", soucieux d'économiser les moyens qui nous sont confiés. **Mais pour produire plus de missions sociales, il faut aussi davantage de ressources. Ces dernières progressent de 16 millions (+10,5 %), pour atteindre 168,9 millions d'euros.**

Les dons, preuves de la confiance et de la générosité du public, sont au rendez-vous (+9 %, soit 5,5 millions d'euros supplémentaires). **Les Restos conservent le ratio d'appel aux dons le plus bas du monde associatif : il s'améliore pour atteindre 4,1 %.** Les donateurs nous renouvellent leur confiance d'une année sur l'autre, dans des proportions constatées nulle part ailleurs, validant ainsi notre gestion et notre communication à leur destination. Résistant à la requalification de "niche fiscale", **la loi Coluche continue "à faire du soleil".**

Les legs connaissent un bond spectaculaire, en nombre comme en montant (+78 %, soit 2,5 millions d'euros supplémentaires). C'est là aussi le reflet d'une confiance ancienne et solide dans les Restos, validée par une gestion experte du service et de ces dossiers longs et complexes.

Les manifestations repartent de l'avant, en nombre (+39 %) et en montants collectés (+23 %). Il faut encourager l'organisation de manifestations là où il ne s'en déroule pas. Tout en respectant les règles en la matière, faute de faire peser un risque fiscal lourd sur toutes nos

associations réunies. Ces deux messages ne sont pas contradictoires, mais ils exigent un peu de discipline collective et de communication.

Le mécénat d'entreprise est difficile à comptabiliser, car il cumule des dons financiers, des dons en nature (non valorisés), des dons de compétences et des actions d'insertion. Notre politique en la matière reste prudente, avec l'acceptation de peu de partenariats mais, dans la mesure du possible, structurés autour de toutes les dimensions évoquées précédemment.

Les subventions apparaissent stables, mais ce n'est qu'une vision en trompe l'œil. En effet, les subventions des collectivités locales et de l'Etat baissent de 9 %, quasiment pour la première fois depuis l'origine des Restos. Cette tendance lourde risque de se poursuivre devant la contraction des ressources publiques.

Les Enfoirés ont frappé deux fois ! En 2011, ils ont battu tous les records d'audience avec "Dans l'œil des Enfoirés", enregistré à Montpellier. **Spectacles et ventes de CD/DVD nous ont rapportés presque 23 millions d'euros.** Mais fin 2010, ils avaient déjà largement ouvert les portes du succès avec la compil **"Le meilleur des Enfoirés"**. Ce produit, exceptionnel, car ne se reproduisant que tous les 5 ans, a été de **8,4 millions d'euros.** Ces deux opérations sont le fruit du travail d'une seule équipe, à la tête de laquelle Jean-Jacques Goldman construit depuis plus de vingt ans une "success story" qui ne doit rien au hasard.

Grâce à ces ressources en nette progression, nous pouvons faire face à nos charges et constater, pour la première fois depuis 4 ans, un résultat excédentaire. En réalité, le cumul des pertes des trois années qui viennent de s'écouler est tout juste comblé et la part relative de nos fonds de prévoyance, en nombre de mois d'activité, est désormais d'à peine 7 mois. Si le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) disparaît, nos réserves seront entièrement consommées en moins de 4 ans.

QUELLES PERSPECTIVES POUR DEMAIN ?

"Ce ne sont donc pas les chiffres exponentiels qui doivent focaliser l'attention, mais l'application humble et quotidienne de la fameuse sentence de Térence : je suis homme, rien de ce qui est humain ne m'est étranger".

Oui, notre association a une communication audible et peut parfois peser dans les décisions des Pouvoirs Publics.

Oui, notre action est massive et diversifiée.

Oui, notre organisation est forte, notre gestion rigoureuse et notre situation financière solide.

Mais rien de cela ne constitue notre finalité, notre objet social. C'est juste un préalable pour être pris au sérieux, justifiant la confiance énorme qui est placée en nous et que nous devons préserver comme un patrimoine immatériel.

Pour être en mesure de faire face :

1. au bouleversement du monde qui nous entoure, à l'issue des crises économiques et financières,
2. aux fluctuations des cours et des quantités disponibles des matières premières alimentaires,
3. aux évolutions réglementaires et législatives qui suivront les prochaines échéances électorales, quelle qu'en soit l'issue,
4. aux changements d'habitudes et de technologies dans les domaines de la communication et de l'information,
5. aux modifications dans les comportements humains vis-à-vis du don et de l'engagement.

Nous devons, avant toutes autres choses, nous évertuer à être à l'heure au rendez-vous de celui qui disait, à la fin de l'année 1985 :

“

MOI JE FILE UN RANCARD À CEUX QUI N'ONT PLUS RIEN.

”

4. LE RAPPORT FINANCIER

2010/2011 DU 1^{er} MAI 2010 AU 30 AVRIL 2011

Les comptes annuels et les comptes combinés de l'association, arrêtés au 30 avril 2011, ont été soumis au contrôle de nos commissaires aux comptes, le cabinet Pierre-Henri Scacchi et Associés représenté par Monsieur Planté, le cabinet Mazars représenté par Monsieur Brouard.

Les comptes ont été présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 octobre 2011.

Le premier rapport, qui porte le titre de "rapport sur les comptes annuels", concerne les comptes de l'Association Nationale. Le second rapport, qui porte le titre de "rapport sur les comptes combinés", concerne la totalité des 117 associations qui constituent les Restaurants du Cœur, c'est-à-dire :

1. L'Association Nationale
2. Les 116 Associations Départementales et Locales agréées par l'Association Nationale sur l'exercice 2010/2011.

Les comptes combinés ont également été soumis au contrôle de nos commissaires aux comptes, et arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 octobre 2011.

4.1

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Pour l'exercice 2010/2011, les produits et les charges des 117 Associations se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association Nationale	116 Associations Locales	Neutralisations internes	Total net	(Rappel 2009/2010)
PRODUITS	124 800	55 098	-11 029	168 869	151 616
CHARGES	114 370	55 383	-12 279	157 474	152 882

La neutralisation des opérations internes correspond aux mouvements entre associations des Restos (essentiellement subventions de l'Association Nationale vers les Associations Locales et Départementales, contribution de solidarité, contributions inter-départementales, etc...).

L'évolution des 3 derniers exercices est la suivante :

En milliers d'euros	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Évolution sur 1 an
PRODUITS	137 913	151 616	168 869	 +11,4 %
CHARGES	142 845	152 882	157 474	 +3 %
RÉSULTAT	-4 932	-1 266	11 395	 N/A

4.2

LES COMPTES DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Les comptes annuels de l'association nationale peuvent être analysés à partir des trois documents principaux :

1. Le compte de résultat
2. Le bilan
3. Le compte d'emploi annuel des ressources présenté conformément aux dispositions du règlement n°2008-12 du Conseil de la réglementation Comptable (CRC) applicable depuis l'exercice 2009/2010.

4.2.1 LE COMPTE DE RÉSULTAT- LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le projet de budget qui a été soumis lors de la dernière Assemblée Générale du 16 octobre 2010 prévoyait un résultat négatif de 2,4 millions d'euros.

L'excédent des recettes sur les dépenses réellement constaté au 30 avril 2011 s'élève à : 10,4 millions d'euros.

Les tableaux ci-après répondent à la logique de présentation budgétaire.

Les produits et les dépenses sont détaillés dans les tableaux ci-après, suivant les principaux postes du budget :

LES PRODUITS En milliers d'euros	Budget prévisionnel 2010/2011	Réalisé 2010/2011	Rappel réalisé 2009/2010
MARCHANDISES PEAD (UNION EUROPÉENNE ET PLAN DE SECOURS POUR LE LAIT)	21 500	22 713	20 404
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 240	5 412	1 861
DONS DU PUBLIC 1	49 000	52 210	49 000
DONS EXCEPTIONNELS ET LEGS 1	4 480	7 470	4 710
MANIFESTATIONS (NON FISCALISÉES)	20	23	17
PRODUITS DU SECTEUR FISCALISÉ 2	25 800	23 697	27 608
MÉCÉNAT D'ENTREPRISES 3	1 100	1 949	1 350
PRODUITS FINANCIERS 4	3 000	1 439	81
PRODUITS DE LA COMPILATION "LE MEILLEUR DES ENFOIRÉS - 20 ANS" 2		8 366	
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET REPRISES PROV.	100	321	333
TOTAL DES PRODUITS	110.240	123 600	105 364



1

Par rapport à l'exercice précédent, on peut noter les points suivants :

Le volume des dons et legs de l'exercice s'est fortement accru (+6 millions d'euros soit +11 %).

2

Pour fêter les 20 ans des Enfoirés, l'association a décidé de réaliser une compilation des meilleurs moments des concerts. Cette dernière a été lancée en décembre 2010.

Etant donné qu'une compilation est une opération inhabituelle, hors norme et peu fréquente des Enfoirés (production de concert annuel et vente de CD et DVD de l'intégralité de ces concerts), et ne se rattachant à aucun spectacle en particulier, il a été décidé en Conseil d'administration de comptabiliser les charges (1 756 K€) et produits (8 366 K€) de ce CD/DVD en exceptionnel, soit un résultat net exceptionnel de 6 610 K€.

Cette comptabilisation distincte des charges et des produits liés à la compilation permet au lecteur des états financiers de distinguer le résultat qui est essentiellement inhabituel et peu fréquent de celui qui résulte des opérations régulières de l'association.

Elle éclaire ainsi le lecteur sur des circonstances particulières liées à l'activité (un profit qui ne survient irrégulièrement n'a pas la même signification qu'un profit qui découle des opérations réellement courantes).

Globalement, ce secteur génère sur cet exercice 26 % des ressources.

3

Les ressources monétaires liées aux partenariats sont classées en mécénat dans la présentation budgétaire afin de respecter la nature fiscale de ces opérations confirmée lors d'un entretien avec les représentants des instances ministérielles. Elles s'élevèrent en 2010/2011 à 1 949 K€ (contre 1 350 K€ en 2009/2010). Les ressources en nature générées par les manifestations ne sont pas comptabilisées, conformément à la note intitulée "contributions volontaires" des règles et méthodes comptables des comptes annuels.

4

Par ailleurs, le montant des plus-values latentes sur le portefeuille de SICAV et de fonds de placements s'élève à la fin de l'exercice à 4,8 millions d'euros.

Les opérations liées à la gestion des chèques vacances par l'Association Nationale sont comptabilisées en contribution en nature conformément à la réglementation. Il s'agit, en effet, de mise à disposition gratuite de services.

LES CHARGES En milliers d'euros	Budget prévisionnel 2010/2011	Réalisé 2010/2011	Rappel réalisé 2009/2010
MARCHANDISES DE L'UE ¹	21 500	22 713	20 404
ACHATS DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE ¹	64 800	61 723	58 222
SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX DÉPARTEMENTS ET AUX ACTIONS D'INSERTION (Y COMPRIS AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL)	10 750	11 411	10 156
FORMATION DES BÉNÉVOLES ET PILOTAGE DES ACTIONS	1 411	1 135	1 209
FRAIS D'APPELS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 500	2 578	2 489
CHARGES DU SECTEUR FISCALISÉ DONT 1.756 K€ DE CHARGES EXCEPTIONNELLES RELATIVES À LA COMPILATION "LE MEILLEUR DES ENFOIRÉS – 20 ANS"	5 200	7 632	5 172
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE ²	4 639	4 666	4 686
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 250	848	3 838
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	300	143	8
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	250	321	276
TOTAL DES CHARGES	112 600	113 170	106 463

Les remarques essentielles sont les suivantes :

¹

Les charges alimentaires (UE + achats) ont augmenté, le total s'élevant à 84,4 millions d'euros contre 78,6 millions d'euros l'exercice précédent. Par ailleurs la ramasse locale et la collecte nationale sont toujours significatives. Ces éléments ont permis de servir environ 109 millions de repas aux personnes les plus démunies au cours de l'exercice. Il reste environ 23 millions d'euros de droits de tirage disponibles pour l'exercice 2011/2012.

²

Le volume des frais de fonctionnement des services tel que calculé dans le suivi budgétaire de l'Association Nationale se maintient à 4,6 millions d'euros pour un niveau d'actions mises en œuvre plus significatif que l'exercice précédent.

4.2.2 LE BILAN

Les principaux postes du bilan sont :

À L'ACTIF En milliers d'euros	Au 30/04/2011	Au 30/04/2010	AU PASSIF En milliers d'euros	Au 30/04/2011	Au 30/04/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	535	314	FONDS ASSOCIATIF SANS DROITS DE REPRISE	8 283	7 793
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ²	5 492	4 637	FONDS DE PRÉVOYANCE ²	64 696	65 794
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	394	392	REPORT À NOUVEAU		
STOCKS ET EN-COURS ¹	21 610	18 117	RÉSULTAT DE L'EXERCICE ¹	10 430	-1 098
TOTAL DES CRÉANCES	15 908	24 667	PROVISIONS ³	4 445	3 319
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES ³	56 081	44 953	DETTES	12 400	17 558
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	234	286	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL GÉNÉRAL	100 254	93 366	TOTAL GÉNÉRAL	100 254	93 366

1

Le niveau de stock est en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

2

L'évolution du poste immobilisation est en majeure partie due aux développements informatiques réalisés au cours de l'exercice.

3

L'excédent des recettes encaissées sur les dépenses décaissées a permis d'augmenter le montant des liquidités qui s'élève à environ 56 millions d'euros.

1

Le passif fait apparaître l'excédent des ressources sur les emplois qui s'élève pour l'exercice à 10,4 millions d'euros.

2

L'affectation de la perte de l'exercice précédent explique la diminution des fonds de prévoyance.

3

Au 30 avril 2011 une "provision pour retours" couvrant le risque d'avoir à rembourser les CD et DVD invendus des concerts 2009 à 2011 des Enfoirés est constituée à hauteur de 4 345 K€. Le contexte et le mode de calcul de cette provision sont rappelés ci-après :

L'association enregistre dans ses livres le chiffre d'affaires lié à la mise en bacs des CD et DVD (mise à disposition dans les différents points de ventes), minoré des retours (invendus) estimés contractuellement par le distributeur sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires.

Le risque potentiel provient du "stock de réserve" qui peut être retourné à tout moment à l'association et engendrer des ventes négatives. C'est le caractère incertain de la survenance du risque de remboursement, de son montant et de son échéance, qui entraîne la constatation de cette provision pour risques et charges.





4.3

LES COMPTES DES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Comme l'année précédente, les associations locales et départementales sont au nombre de 116.

La somme des comptes des Associations Départementales se présente sous la forme suivante :

4.3.1 LA SOMME DES 116 COMPTES DE RÉSULTAT ET DES 116 COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES

TOTAL DES PRODUITS	55 098 K€		
TOTAL DES CHARGES	55 383 K€		
RÉSULTAT	- 285 K€		
<hr/>			
LES PRODUITS En milliers d'euros	2010/2011	2009/2010	Evolution
DONS	11 260	10 138	↑ +11,1 %
MANIFESTATIONS/MÉCÉNAT	1 134	924	↑ +22,7 %
SUBVENTIONS	37 636	35 316	↑ +6,6 %
AUTRES PRODUITS	5 068	4 713	↑ +7,5 %
TOTAL DES PRODUITS	55 098	51 091	↑ +7,8 %

L'ensemble des ressources continue cette année de progresser et notamment le volume des dons et des produits des manifestations.

La comptabilité analytique des Associations Départementales permet de présenter les charges du compte de résultat comme suit :

LES CHARGES En milliers d'euros	2010/2011	2009/2010	Evolution
DISTRIBUTION ET RELAIS	18 865	16 832	↑ +12 %
ACCOMPAGNEMENT ET RETOUR À L'EMPLOI	20 431	19 488	↑ +4,8 %
INSERTION PAR LE LOGEMENT HÉBERGEMENT D'URGENCE	6 043	5 269	↑ +14,7 %
CULTURE, LOISIRS	1 523	1 322	↑ +15,2 %
LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME	60	501	↓ -88 %
ACCOMPAGNEMENT DES GENS DE LA RUE	2 201	2 129	↑ +3,4 %
ACCOMPAGNEMENT AIDE ALIMENTAIRE	226	349	↓ -35,2 %
FORMATION DES BÉNÉVOLES	175	0	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 859	6 056	↓ -3,2 %
TOTAL DES CHARGES	55 383	51 946	↑ +6,6 %

Le montant des dépenses dédiées aux missions sociales s'élèvent à 49 524 K€ en 2010/2011 contre 45 890 K€ en 2009/2010 soit un accroissement de 3 634 K€ (+7,9 %). Les dépenses concernant les activités de distribution alimentaire augmentent de 12 %.

Les frais de fonctionnement ont été maîtrisés et baissent de 3,2 %.

4.3.2 LA SOMME DES 116 BILANS

À L'ACTIF En milliers d'euros	Au 30/04/2011	Au 30/04/2010	AU PASSIF En milliers d'euros	Au 30/04/2011	Au 30/04/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	1	REPORT À NOUVEAU ET FONDS ASSOCIATIFS	7 686	7 857
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 018	9 323	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	9 401	8 131
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	733	610	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-285	-855
STOCKS ET EN-COURS	57	94	PROVISIONS	197	213
TOTAL DES CRÉANCES	8 691	7 405	FONDS DÉDIÉS	697	434
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES	8 491	8 207	DETTES	7 921	7 571
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	645	469	PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	3 019	2 758
TOTAL GÉNÉRAL	28 636	26 109	TOTAL GÉNÉRAL	28 636	26 109

4.4

LES COMPTES COMBINÉS

Ces comptes combinés concernent la totalité des 117 associations des Restaurants du Cœur.

4.4.1 LE COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES

Pour la deuxième année, le compte d'emploi annuel des ressources (CER présenté en rubrique 1.6 du présent rapport annuel) a été élaboré conformément aux dispositions du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) applicable à compter de l'exercice 2009/2010.

Les principes suivants ont été entérinés par le Conseil d'administration du 29 avril 2010.

Le CER présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

Les dépenses opérationnelles correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des missions sociales. Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges directes (c'est-à-dire les frais que l'on peut affecter précisément et "sans ambiguïté" à une mission sociale) sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Considérées comme des coûts de structure, les charges indirectes sont affectées aux frais de fonctionnement notamment : informatique, administration, comptabilité, gestion.

Les ressources issues de la générosité du public (les dons, les legs, les donations et les produits des manifestations) financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions, dons, donations et legs affectés obtenus.

L'imputation de la générosité du public par mission sociale est présentée au prorata du montant des dépenses de la mission sociale restant à financer sur la totalité des missions sociales à imputer aux fonds propres de l'association nationale.

Les flux induits par le bénévolat et la valeur des marchandises obtenues gratuitement et redistribuées ne sont pas comptabilisés.

Pour une meilleure lisibilité, le présent rapport présente le comparatif de l'emploi des ressources de l'exercice avec celui de l'exercice précédent.

LES RESSOURCES En milliers d'euros	2010/2011	2009/2010	Evolution
DONS ET LEGS	73 602	65 460	 +12,4 %
MANIFESTATIONS NON FISCALISÉES	1 156	941	 +22,8 %
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	52 788	52 836	 -0,1 %
PRODUITS DE LA TOURNÉE, DES DISQUES	22 911	27 196	 +15 %
PRODUIT DE LA COMPILATION DES ENFOIRÉS	8 366	0	 +93,8 %
AUTRES PRODUITS, DONT REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX. ANTÉRIEURS	10 046	5 183	 +93,8 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	0	1 266	N/A
TOTAL	168 869	152 882	 +10,4 %

Les ressources combinées globales passent de 151,6 millions d'euros à 168,8 millions d'euros (+11,4 %).

L'ensemble des ressources propres augmentent. Les ressources de la générosité du public (dons, legs et produits des manifestations) passent de 66,4 millions d'euros à 74,8 millions d'euros, soit une augmentation de 12,7 %.

L'activité des "Enfoirés" et les autres produits (hors report des ressources affectées non utilisées et hors reprises de provisions) s'élèvent à 36,7 M€ contre 31 M€ en 2009/2010, soit une progression de 18 %.

Dans le même temps les fonds publics stagnent à 52,8 millions d'euros. Leur part dans les ressources de l'association passe de 34,6 % à 31,3 %.

LES EMPLOIS En milliers d'euros	2010/2011	2009/2010	Evolution
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RELAIS 1 2	103 161	95 568	↑ +7,9 %
LOGEMENTS – HÉBERGEMENTS – GENS DE LA RUE 1	8 277	7 602	↑ +8,9 %
CULTUREL, LOISIRS ET ILLETTRISME 1	1 637	1 947	↓ -15,9 %
ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI 1	20 461	19 884	↑ +2,9 %
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE DES ACTIONS 1	1 468	1 694	↓ -13,3 %
FORMATION DES BÉNÉVOLES 1	673	490	↑ +37,3 %
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 4	3 007	2 805	↑ +7,2 %
FRAIS D'INFORMATION ET DE COM 4	262	225	↑ +16,4 %
CHARGES DE LA TOURNÉE, DES DISQUES, ...	5 006	5 448	↓ -8,1 %
CHARGES DE LA COMPILATION DES ENFOIRÉS	1 756	0	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT 3 4	8 678	8 581	↑ +1,1 %
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	144	8	↑ x18
CHARGES EXCEPTIONNELLES	28	234	↓ -88 %
PROVISION POUR RISQUE RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS 5	1 131	3 215	↓ -64,8 %
RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES NON UTILISÉES	1 785	5 181	↓ -65,6 %
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	11 395	0	
TOTAL 4	168 869	152 882	↑ +10,5 %

1

L'ensemble des missions sociales passe de 127 millions d'euros à 135,7 millions d'euros.

2

La part de l'action d'aide alimentaire sur l'ensemble des actions sociales reste quasiment stable et représente 76 % des actions menées.

3

Les frais de fonctionnement combinés ont continué à être maîtrisés. La part de ces frais dans le total des emplois passe de 5,6 % à 5,1 %.

4

De façon plus générale, le ratio frais généraux (frais de fonctionnement + frais d'appel à la générosité + frais d'information et de communication) sur le total des emplois passe de 7,6 % à 7,1 %.

5

Voir la remarque faite à ce sujet dans les commentaires des postes du bilan passif de l'Association Nationale.



4.5

CONTRIBUTIONS EN NATURE

Pour la première fois, une valorisation des contributions en nature significatives (bénévolat, ramasse et collecte) a été menée à partir d'échantillons statistiques. Cette démarche sera complétée au cours du prochain exercice afin de permettre l'intégration de ces éléments dans le CER.

4.5.1 BÉNÉVOLAT

Sur la base des relevés de présence de bénévoles effectués auprès de 19 Associations Départementales représentatives et volontaires, il a été déterminé qu'un bénévole travaillait en moyenne 157 heures par an. Rapporté aux 60 472 bénévoles de l'association et valorisé au taux horaire du SMIC chargé (13,5 € de l'heure), ce calcul permet une valorisation totale du bénévolat pour l'ensemble de l'association qui s'élève à 128 millions d'euros.

4.5.2 RAMASSE-COLLECTE

Sur la base d'éléments statistiques répertoriés au cours de la collecte nationale, on détermine le prix moyen unitaire du kilo collecté à 2,2€. Rapporté aux 20 000 tonnes de denrées collectées et ramassées ce calcul permet d'évaluer la ramasse et la collecte de l'exercice à 44 millions d'euros.

En conclusion, les comptes de l'exercice 2010/2011 révèlent un accroissement global et significatif des dépenses liées aux missions sociales, une maîtrise des frais généraux (qui restent sous le seuil de 8 %) et un maintien de la part prépondérante de la distribution alimentaire dans les missions sociales.

La part des actions d'insertion en faveur des personnes les plus démunies dans les missions sociales s'est légèrement accrue sur l'exercice 2010/2011 par rapport à l'exercice 2009/2010 et augmentent en volume de presque 3 %.

4.6

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLOTURE

Néant.

4.7

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ADMINISTRATEURS NATIONAUX

Le montant des frais de déplacement des administrateurs de l'Association Nationale au cours de l'exercice 2010/2011 s'élève à 17 990 euros.

4.8

MONTANT DES SALAIRES DES 5 PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Le montant global des salaires des 5 personnes les mieux rémunérées de l'Association Nationale au cours de l'exercice 2010/2011 s'élève à 269 227 euros.



1

RESPECT ET SOLIDARITÉ ENVERS TOUTES
LES PERSONNES DÉMUNIES.

3

ENGAGEMENT SUR UNE RESPONSABILITÉ
ACCEPTÉE.

2

BÉNÉVOLAT, SANS AUCUN PROFIT
DIRECT OU INDIRECT.

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

5

INDÉPENDANCE COMPLÈTE À L'ÉGARD
DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX.

4

CONVIVALITÉ, ESPRIT D'ÉQUIPE,
RIGUEUR DANS L'ACTION.

6

ADHÉSION AUX DIRECTIVES NATIONALES
ET DÉPARTEMENTALES.



Pour nous aider, adressez vos dons par courrier :
Restaurants du Cœur 75515 Paris Cedex 15

ou en ligne sur notre site : <http://dons.restosducoeur.org>

+ d'infos : www.restosducoeur.org

on compte sur vous
Cherhe